



15° EXERCICE | 2018 – 2019

# HOLDIGAZ RAPPORT DE GESTION



# **HOLDIGAZ**

# **RAPPORT DE GESTION**

15<sup>e</sup> EXERCICE | 2018 – 2019



**La flamme du gaz naturel vert**

HOLDIGAZ SA investit continuellement dans le développement du gaz renouvelable : la production de biogaz sur le réseau du groupe a atteint 24,1 millions de kWh en 2018 – 2019, soit l'équivalent d'une consommation moyenne annuelle de l'ordre de 10'000 ménages.

# SOMMAIRE

---

3

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

05 M. Philippe Petitpierre, Président et administrateur-délégué

## **GRUPE HOLDIGAZ**

10 Présentation du groupe  
11 Organigramme  
12 Chiffres-clés  
13 Organes de la Société et informations statutaires  
18 Ressources humaines

## **GAZ NATUREL**

22 Environnement politique  
24 Energiapro SA  
27 Distribution du gaz au sein du groupe HOLDIGAZ  
30 Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA  
31 Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA  
32 Cosvegaz SA  
33 Corelltech SA  
34 Gaz naturel carburant (GNC)

## **PARTICIPATIONS GAZIÈRES**

37 Swiss Gas Invest SA  
38 Gaznat SA  
39 Petrosvibri SA

## **ÉNERGIES RENOUVELABLES**

42 Énergies renouvelables  
44 Ecorecyclage SA  
45 Agena SA

## **TECHNIQUES DU BÂTIMENT**

48 Techniques du bâtiment et prestations de services  
50 Joseph Diémand SA  
51 Brauchli SA  
52 Roos Ventilation SA  
53 Taxa SA

54 **ADRESSES**



# MESSAGE DU PRÉSIDENT

5

*Durant l'exercice 2018-2019, les affaires du groupe se sont développées dans un contexte énergétique en pleine évolution*

L'exercice 2018-2019 s'est déroulé dans un contexte marqué par plusieurs mutations de notre environnement énergétique. Les réflexions et décisions à caractère stratégique prennent par conséquent une importance croissante, et notre groupe, imprégné d'une longue tradition entrepreneuriale et d'innovation, cherche à tirer parti au mieux des nouvelles orientations du marché. Le groupe HOLDIGAZ s'est ainsi réorganisé d'un point de vue opérationnel par la création, au 1<sup>er</sup> avril 2018, des nouvelles sociétés Holdigaz Prestations SA (anciennement Holdigaz Services SA) et Holdigaz Production SA (anciennement Holdigaz Management SA). Le groupe HOLDIGAZ a aussi poursuivi sa stratégie de diversification par l'acquisition, courant janvier 2019, d'une importante participation dans la société Softcar SA active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel à très faible empreinte écologique ayant recours à une utilisation massive de matériaux composites avancés et de biopolymères, ainsi que la vente de licences de production.

## **DES RÉSULTATS DE GROUPE POSITIFS**

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz naturel fournies sur les réseaux des trois distributeurs du groupe – Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA (Vevey), Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA (Aigle) et Cosvegaz SA (Cossonay) – atteignent 1,5 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz, soit un différentiel négatif de 7,6%, dû aux températures moyennes sensiblement plus élevées que celles de l'exercice précédent. Les trois sociétés de distribution ont enregistré 449 nouveaux raccordements sur les réseaux existants, dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques. Ces nouveaux clients sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons.



Le total consolidé des produits d'exploitation a connu une légère hausse de l'ordre de 0,7% à CHF 229,2 millions. Le résultat opérationnel (EBITDA) est en baisse et se situe à CHF 49,9 millions. Le bénéfice net consolidé atteint CHF 21,9 millions, en baisse lui aussi par rapport à la période 2017-2018. Cette diminution est essentiellement due à la hausse des prix d'achat du gaz naturel, qui n'ont pas pu être intégralement compensés, malgré la correction tarifaire de +4% en moyenne introduite le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Les résultats financiers de l'exercice sous revue restent néanmoins très positifs et permettront au Conseil d'administration de proposer le versement d'un dividende similaire à celui de l'an passé lors de l'Assemblée générale du 25 septembre 2019.

## **ENVIRONNEMENT POLITIQUE**

Au plan de la politique suisse, l'année écoulée a été particulièrement riche en développements de projets législatifs dans le domaine de l'énergie. Ceux-ci concernent la nouvelle loi fédérale sur l'énergie (LEne), la révision de la loi sur le CO<sub>2</sub>, ainsi que les travaux préparatoires en vue de l'élaboration d'un projet de loi fédérale sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz). Le fait que le gaz naturel et le biogaz peuvent apporter un tribut important à l'approvisionnement énergétique de demain, dans le respect de l'environnement et du climat, est encore largement sous-estimé.

Or, la contribution du gaz naturel est indéniable sur le plan environnemental, que ce soit dans le chauffage ou la mobilité. Il permet une réduction massive des émissions de CO<sub>2</sub> et des particules fines, par rapport notamment au mazout, au diesel, ou même au bois. Les réseaux gaziers et le développement de projets de production de gaz renouvelables sont des éléments-clés de la transition énergétique. Ils garantissent la sécurité d'approvisionnement et les besoins en flexibilité liés à l'utilisation croissante des énergies intermittentes.

Pour que le gaz naturel puisse réellement jouer le rôle d'énergie de transition par excellence – rôle qui est indubitablement le sien et que l'ensemble des pays européens ayant adopté une politique de transition énergétique lui attribue déjà aujourd'hui – il faudra que nos responsables politiques créent les conditions-cadres nécessaires. Ils devront reconnaître le gaz naturel comme un acteur incontournable dans la production d'électricité, tout en accordant au biogaz son statut d'énergie renouvelable dans le domaine de la chaleur. Enfin, il s'agira de retenir l'option d'une affectation partielle de la taxe CO<sub>2</sub> en faveur de ce même biogaz.

## **AMÉLIORER LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT GRÂCE AUX INSTALLATIONS CCF ET AU POWER-TO-GAS**

En 2018, la consommation d'électricité en Suisse s'est établie à 57,6 milliards de kWh, affichant ainsi une baisse de 1,4% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est essentiellement due au faible nombre de degrés-jours de chauffage, alors que la croissance économique a évolué favorablement et que l'évolution démographique a elle aussi été en hausse. Les degrés-jours de chauffage ont diminué de 10,6% en 2018 par rapport à 2017. Comme le chauffage représente 10% de la consommation d'électricité en Suisse, celle-ci a donc diminué.

En revanche, la production indigène d'électricité a augmenté de 9,9% en 2018 (67,5 milliards de kWh), alors qu'elle était en diminution de 0,2% en 2017 (61,5 milliards de kWh). Cette hausse est principalement imputable à la production d'électricité issue des centrales nucléaires, qui a connu une progression de 25,2% pour s'établir à 24,4 milliards de kWh (19,5 milliards de kWh en 2017). À l'inverse, les centrales hydroélectriques, les centrales thermiques conventionnelles, ainsi que les autres installations renouvelables (solaires, éoliennes, etc.) ont vu leur ratio dans le bilan de production globale baisser. Ces résultats pour l'année 2018 vont clairement à l'encontre des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 consacrant la sortie du nucléaire et la promotion de la production d'électricité d'origine renouvelable.

Les installations de couplage chaleur-force (CCF) au gaz naturel-biogaz permettraient pourtant de réduire considérablement la dépendance de la Suisse à l'énergie produite par les centrales nucléaires, ainsi qu'aux importations de courant étranger non traçable. En effet, depuis plusieurs années, en hiver, la Suisse est tributaire des importations d'électricité en provenance de nos pays voisins européens. Or, ce courant provient principalement de centrales à charbon, nuisibles pour le climat. En 2017, la part des agents énergétiques non vérifiables dans notre consommation électrique, dont le charbon, a atteint 16,1%.

La technologie des centrales de couplage chaleur-force modernes alimentées au gaz naturel-biogaz est une réponse intelligente et efficace à la couverture des besoins en électricité indigène. Ces installations pourraient contribuer de manière significative à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse et à la stabilité du réseau électrique durant les mois d'hiver, car elles produisent non seulement de la chaleur, mais également de l'électricité.

Selon l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), il serait possible en Suisse de produire environ 30% de l'électricité avec des installations CCF. Dans le projet de loi sur le CO<sub>2</sub>, le seuil pour le remboursement de la taxe CO<sub>2</sub> pour ce type d'installations a pu être abaissé de 1 à 0,5 MW de puissance totale, ce qui reste certes trop élevé, mais constitue déjà un progrès.

La technologie du power-to-gas offre, elle aussi, des solutions intéressantes. Ce procédé permet de stocker durablement l'électricité produite en excédent durant les mois d'été par des sources renouvelables (solaire, éolien), en la convertissant en hydrogène, ou sous la forme de méthane (par l'adjonction de CO<sub>2</sub>), ce qui n'est pas possible avec des batteries. Cette électricité peut ainsi être utilisée en différé pour chauffer, cuisiner, rouler ou être reconvertie en électricité pour les consommateurs et l'industrie.

### **LE RABAIS ÉCOLOGIQUE À HAUTEUR DE 75% POUR LES VÉHICULES FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL SUBSISTE**

Les véhicules au gaz naturel-biogaz proposent une technologie éprouvée, respectueuse de l'environnement et du climat qui devrait pousser encore davantage nos responsables à privilégier cette forme de mobilité. Or, comme mentionné dans le précédent rapport annuel, le Service des automobiles et de la navigation du canton de Vaud (SAN), avait pris la décision, fin 2017, de supprimer, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le rabais sur la taxe des véhicules bicarburants (gaz naturel-biogaz et essence) émettant plus de 119 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre. Cette décision basée sur une directive européenne, qui distingue les véhicules monocarburants et bicarburants en fonction de la contenance de plus ou moins 15 litres du réservoir à essence, a suscité l'incompréhension la plus totale des conducteurs concernés.

Par décision du mois d'octobre 2018, le Tribunal cantonal s'est saisi du dossier et a estimé à juste titre qu'il n'existe aucun motif de traiter différemment les véhicules bicarburants, selon que leur réservoir d'essence distinct a une capacité de plus ou moins 15 litres, même en admettant que le détenteur d'un véhicule carburant pourrait décider de n'utiliser que de l'essence. Au vu du prix de vente du gaz naturel carburant (GNC), environ 40% meilleur marché que le carburant sans plomb 95, cet argument a aussi été balayé par les juges, ce d'autant plus que l'utilisateur, qui opte pour un véhicule au gaz naturel-biogaz est sensible aux problèmes liés à l'environnement et va logiquement l'utiliser avec le carburant le plus propre.

Le SAN n'a pas recouru contre cette décision qui fait désormais jurisprudence et s'impose aux autorités cantonales. Le rabais de 75% sur la taxe pour les véhicules fonctionnant au gaz naturel-biogaz subsiste donc, à la plus grande satisfaction des conducteurs concernés.

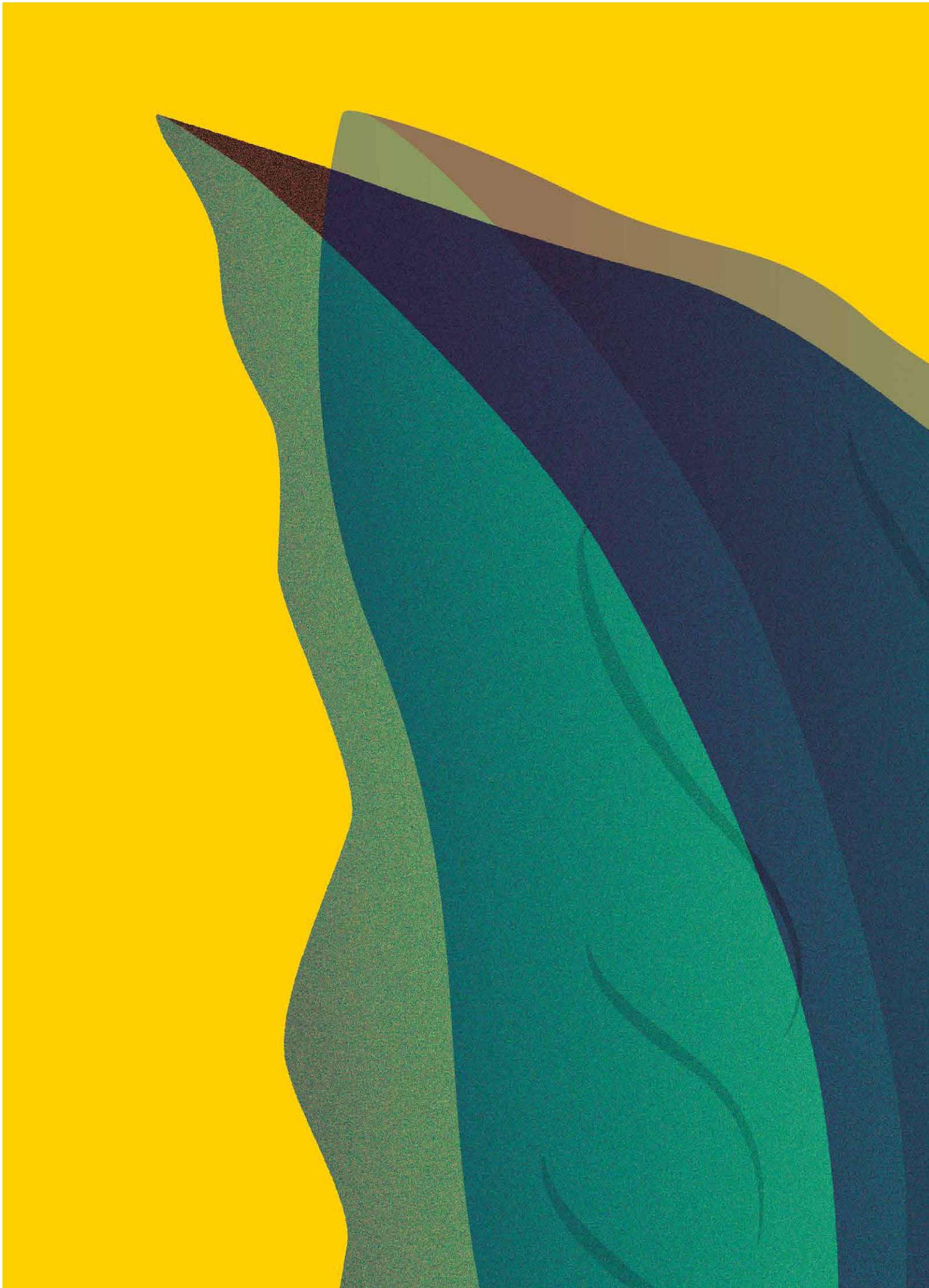
Dans ce contexte en constante évolution, j'adresse mes plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants de la grande famille HOLDIGAZ, qui a permis de réaliser des performances très satisfaisantes. Ma reconnaissance s'adresse en particulier aux membres des Conseils d'administration et des Directions pour leur appui, ainsi qu'à nos 455 collaboratrices et collaborateurs des 17 sociétés du groupe pour leur engagement visant à favoriser notre essor.

Ma gratitude va également à nos actionnaires, lesquels, en témoignant année après année leur intérêt et leur confiance à notre groupe, nous incitent à poursuivre notre action avec engagement et conviction.

Enfin, mes remerciements se tournent vers nos clients qui, par leur fidélité et leur confiance, permettent au groupe HOLDIGAZ de continuer son développement dans les meilleures conditions.



**Philippe Petitpierre**  
Président et administrateur-délégué  
du groupe HOLDIGAZ



The image features a vibrant, abstract background composed of several overlapping, wavy shapes. The top portion is a solid, bright yellow. Below this, there are layers of teal and light green, creating a sense of depth and movement. The overall aesthetic is modern and clean.

# **GROUPE HOLDIGAZ**

# PRÉSENTATION DU GROUPE

*HOLDIGAZ SA poursuit sa stratégie de diversification par l'acquisition de participations dans des sociétés innovantes, actives dans le chauffage et la mobilité*

**HOLDIGAZ SA** a été créée en 2005. Elle regroupe, sous la forme d'une société holding, des distributeurs de gaz naturel, ainsi que des sociétés spécialisées dans les techniques du bâtiment et les énergies renouvelables, dont la production de biogaz et l'énergie solaire.

Dans le secteur du gaz naturel et des énergies renouvelables, **Energiapro SA** (Vevey) assume désormais l'ensemble des activités liées à la fourniture et à la commercialisation du gaz naturel-biogaz depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017. La **Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA** (Vevey), la **Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA** (Aigle) – toutes deux à l'origine de la création de HOLDIGAZ SA – ainsi que **Cosvegaz SA** (Cossonay), qui a rejoint le groupe en 2007, sont, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 également, exclusivement en charge des activités relatives aux réseaux de gaz naturel. Ces trois entreprises desservent un territoire de 162 communes des cantons de Vaud, du Valais et de Fribourg, et alimentent 29'200 consommateurs. La société **Corelltech SA** (Vevey), spécialisée notamment dans l'analyse de réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel, est venue compléter en 2017 les prestations du groupe liées aux activités gazières.

Le domaine du bâtiment, connexe à celui de la distribution et de la fourniture d'énergie, regroupe les sociétés **Joseph Diémand SA** (Forel) pour le sanitaire, **Brauchli SA** (Forel) pour le chauffage, et **Novogaz SA** (Vevey) pour le développement de technologies énergétiques. Ces trois sociétés étaient déjà présentes lors de la constitution de HOLDIGAZ SA. **Roos Ventilation SA** (Forel) active dans le domaine de la ventilation-climatisation, et **Taxa SA** (Forel), dans la fourniture de prestations spécialisées dans les installations de chauffage, ont rejoint le groupe en 2008, respectivement en 2011.

La ligne des énergies renouvelables complète les prestations énergétiques du groupe. **Ecorecyclage SA** (Lavigny) a pour mission principale la gestion d'une usine de compostage et de méthanisation des déchets verts et alimentaires. **Agena SA** (Moudon) est, quant à elle, spécialisée dans la fourniture de

panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, ainsi que de pompes à chaleur. En coparticipation avec Romande Energie, la société **Gazobois SA** (Cossonay) est chargée d'étudier les possibilités de développement d'une filière de production de gaz de synthèse et d'électricité à partir de bois.

Pour réaliser ses activités, HOLDIGAZ SA détient par ailleurs quatre sociétés ayant des fonctions transversales et de support, dont le siège est à Vevey, à savoir **Holdigaz Prestations SA** (prestations de services aux sociétés du groupe), **Holdigaz Production SA** (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie), **Holdigaz Immobilier SA**, qui détient le patrimoine immobilier nécessaire aux activités des sociétés opérationnelles, et **Holdigaz Trading SA**.

HOLDIGAZ SA détient également une participation majoritaire dans **Swiss Gas Invest SA**, dont le but est l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel, ainsi qu'une participation dans le projet de forage de géothermie profonde **AGEPP** (Alpine Geothermal Power Production), sur le site de Lavey. Par ailleurs, elle possède des participations minoritaires dans **Gaznat SA**, chargée de l'approvisionnement et du transport du gaz naturel en Suisse romande, dans **Petrosvibri SA**, société dont le but est la recherche d'hydrocarbures en profondeur en Suisse romande, et depuis le mois de janvier 2019, dans **Softcar SA**, active dans le développement, la production et la commercialisation de véhicules à gaz naturel à très faible empreinte écologique ayant recours à une utilisation massive de matériaux composites avancés et de biopolymères, ainsi que la vente de licences de production.

HOLDIGAZ SA est enfin actionnaire à hauteur d'environ 12% depuis mai 2018 de la société **Boostheat SA**, basée à Vénissieux (France), qui a mis au point un concept très novateur de chaudière thermodynamique avec des rendements de l'ordre de 200%.

HOLDIGAZ SA et **Romande Energie Holding SA** détiennent entre elles une participation croisée de 2,5% de leur capital-actions respectif.

# ORGANIGRAMME

HOLDIGAZ SA – Capital MCHF 20,5					
	SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR	GAZ NATUREL	TECHNIQUES DU BÂTIMENT	ÉNERGIES RENOUVELABLES	
DÉTENTIONS À 100%	<b>HOLDIGAZ TRADING SA</b> Achat/vente d'énergie Capital MCHF 0,1	<b>ENERGIAPRO SA</b> Approvisionnement en énergie Capital MCHF 1	<b>JOSEPH DIÉMAND SA</b> Installations sanitaires Capital MCHF 1	<b>AGENA SA</b> Installations solaires Capital MCHF 0,2	
	<b>HOLDIGAZ PRESTATIONS SA</b> Prestations de services Capital MCHF 0,1	<b>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA</b> Distribution Capital MCHF 10,5	<b>BRAUCHLI SA</b> Chauffage Capital MCHF 1	<b>ECORECYCLAGE SA</b> Méthanisation et compostage de déchets verts Capital MCHF 5	
	<b>HOLDIGAZ PRODUCTION SA</b> Prestations dans le domaine de l'énergie Capital MCHF 0,1	<b>SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA</b> Distribution Capital MCHF 10	<b>ROOS VENTILATION SA</b> Ventilation et climatisation Capital MCHF 0,3		
	<b>HOLDIGAZ IMMOBILIER SA</b> Immeubles du groupe Capital MCHF 8	<b>COSVEGAZ SA</b> Distribution Capital MCHF 10	<b>TAXA SA</b> Chauffage Capital MCHF 0,3		
		<b>CORELLTECH SA</b> Contrôle des réseaux de gaz et d'eau Capital MCHF 0,2	<b>NOVOGAZ SA</b> Nouvelles technologies Capital MCHF 0,1		
	PARTICIPATIONS		<b>SWISS GAS INVEST SA</b> Transport de gaz naturel 52,6%	<b>BOOSTHEAT SA</b> Chauffage 11,8%	<b>SOFTCAR SA</b> Mobilité au gaz naturel 36%
			<b>GAZNAT SA</b> Approvisionnement et transport 15,6%		<b>GAZOBOIS SA</b> Méthanation du bois 50%
			<b>PETROSVIBRI SA</b> Recherche d'hydrocarbures 34%		
			<b>GAZMOBILE SA</b> Véhicules à gaz <10%		

# CHIFFRES-CLÉS

	du 01.04.2018 au 31.03.2019	Variations %	du 01.04.2017 au 31.03.2018
Ventes de gaz naturel y compris biogaz	1'502 GWh	-7,6	1'626 GWh

<b>DONNÉES FINANCIÈRES</b>	<b>CHF</b>		<b>CHF</b>
Ventes de gaz naturel	154'235'404	-3,4	159'592'160
Autres prestations du secteur du Gaz	11'336'565	45,0	7'820'450
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	47'459'661	2,8	46'145'457
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	15'787'688	16,6	13'544'056
Autres produits d'exploitation	357'900	-20,0	447'348
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>229'177'218</b>	<b>0,7</b>	<b>227'549'471</b>

Résultat opérationnel (EBITDA)	49'938'030	-16,2	59'559'375
Amortissements et constitution de provisions	-32'553'371	-13,3	-37'564'799
Résultat d'exploitation (EBIT)	17'384'659	-20,1	21'994'576
Autres produits et charges	6'756'234	-35,2	10'428'621
Part des actionnaires minoritaires	-2'195'756	-8,0	-2'388'377
<b>Bénéfice du groupe</b>	<b>21'945'137</b>	<b>-26,9</b>	<b>30'034'820</b>

Actifs circulants	242'740'931		219'196'210
Actifs immobilisés	259'557'927		255'340'876
Capitaux étrangers à court terme	51'053'057		59'921'986
Capitaux étrangers à long terme	189'493'753		169'057'158
Capitaux propres (avant répartition)	261'752'048		245'557'942
<b>Total du bilan</b>	<b>502'298'858</b>		<b>474'537'086</b>

# ORGANES DE LA SOCIÉTÉ ET INFORMATIONS STATUTAIRES

## 1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

### A. But social

La Société a pour but principal la détention de participations dans des sociétés actives dans la distribution du gaz naturel ou dans des secteurs en synergie directe ou indirecte avec cette activité.

### B. Propres actions

Au 31 mars 2019, HOLDIGAZ SA détient 1,68% d'actions propres, contre 3,77% en fin d'exercice précédent.

## 2. STRUCTURE DU CAPITAL

### A. Capital

La Société dispose d'un capital-actions de CHF 20'500'000 (vingt millions cinq cent mille francs) au 31 mars 2019.

### B. Actions

La Société dispose d'une classe unique d'actions ordinaires comportant, au 31 mars 2019, 2'050'000 actions nominatives, d'une valeur nominale de CHF 10 (dix francs) chacune, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. Les titres sont traités sur des plates-formes d'échange de diverses institutions bancaires accueillant un marché hors bourse, comme par exemple la Banque Cantonale Bernoise (BCBE). Il n'y a pas de bons de participation.

### C. Restrictions de transfert d'actions

L'inscription de tout transfert d'actions sur le registre des actions, avec tous les droits qui en découlent, n'est valable que si elle a préalablement été approuvée par le Conseil d'administration. L'article 6 des statuts précise les motifs de refus du transfert.

## 3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

### A. Composition et durée de mandat

Le Conseil d'administration est composé de neuf à quinze membres. La durée de leur mandat statutaire est de deux ans. Le Conseil d'administration s'est donné pour règle de ne proposer à l'Assemblée générale que des administrateurs déjà désignés au Conseil d'administration de l'une des sociétés opérationnelles du groupe. Tous les membres du Conseil d'administration sont de nationalité suisse.

### B. Organisation interne

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Pour l'exercice 2018-2019, il a tenu séance à quatre reprises. Le Conseil d'administration doit être en majorité pour délibérer. La majorité absolue des voix émises est nécessaire pour une décision ou une élection.

### C. Attributions et compétences

Le Conseil d'administration a les attributions intransmissibles et inaliénables mentionnées à l'article 716a du Code des obligations.

Il décide de la stratégie de groupe (société holding et filiales opérationnelles et de services) et exerce également les attributions et compétences qui lui sont expressément réservées par les statuts et un règlement d'organisation définissant la répartition des tâches au sein de la Société. Il est enfin compétent pour toutes les affaires qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou à un autre organe de la Société ou qui ne leur ont pas été déléguées.

Conformément à la possibilité mentionnée à l'article 25 des statuts, le Conseil d'administration a délégué la gestion exécutive de la Société au Président et administrateur-délégué et à la Direction sur la base d'un règlement d'organisation déterminant la répartition des tâches et les compétences financières.

<b>Administrateurs en fonction au 31 mars 2019</b>	<b>Élu en</b>	<b>Terme du mandat</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Représentant de</b>
<b>Philippe Petitpierre</b> La Tour-de-Peilz Président et administrateur-délégué	2005	2019	1948	Energiapro SA – CICG – SGPR – Cosvegaz SA – Corelltech SA – Novogaz SA – Joseph Diémand SA – Brauchli SA – Roos Ventilation SA – Taxa SA – Agena SA – Ecorecyclage SA
<b>Fernand Mariétan</b> Monthey Vice-président	2005	2019	1952	Energiapro SA – SGPR – Ecorecyclage SA
<b>Frédéric Borloz</b> Aigle	2007	2019	1966	SGPR
<b>Stéphane Coppey</b> Monthey	2013	2019	1971	Energiapro SA – SGPR
<b>Bernard Daniel</b> La Tour-de-Peilz	2005	2019	1944	Energiapro SA – CICG
<b>Jean de Gautard</b> St-Légier-La Chiésaz	2005	2019	1953	Energiapro SA – CICG – SPGR – Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
<b>Antoine de Lattre</b> Corseaux	2018	2019	1954	Energiapro SA – CICG – SPGR – Cosvegaz SA
<b>Jean Luc Ducret</b> Chardonne	2017	2019	1957	CICG
<b>Georges Rime</b> Cossonay	2007	2019	1957	Cosvegaz SA – Ecorecyclage SA
<b>Étienne Rivier</b> Vevey	2011	2019	1945	Energiapro SA – CICG
<b>Laurent Wehrli</b> Montreux	2016	2019	1965	Energiapro SA – CICG

Secrétaire (hors Conseil) : Anne Crettenand, La Tour-de-Peilz

#### **D. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction**

Le Conseil d'administration est informé de la marche des affaires des sociétés du groupe lors de chacune de ses séances, auxquelles participent les membres de la Direction. La Direction le renseigne régulièrement sur l'évolution financière de chacune des sociétés par les situations intermédiaires et projections de résultats qu'elle établit.

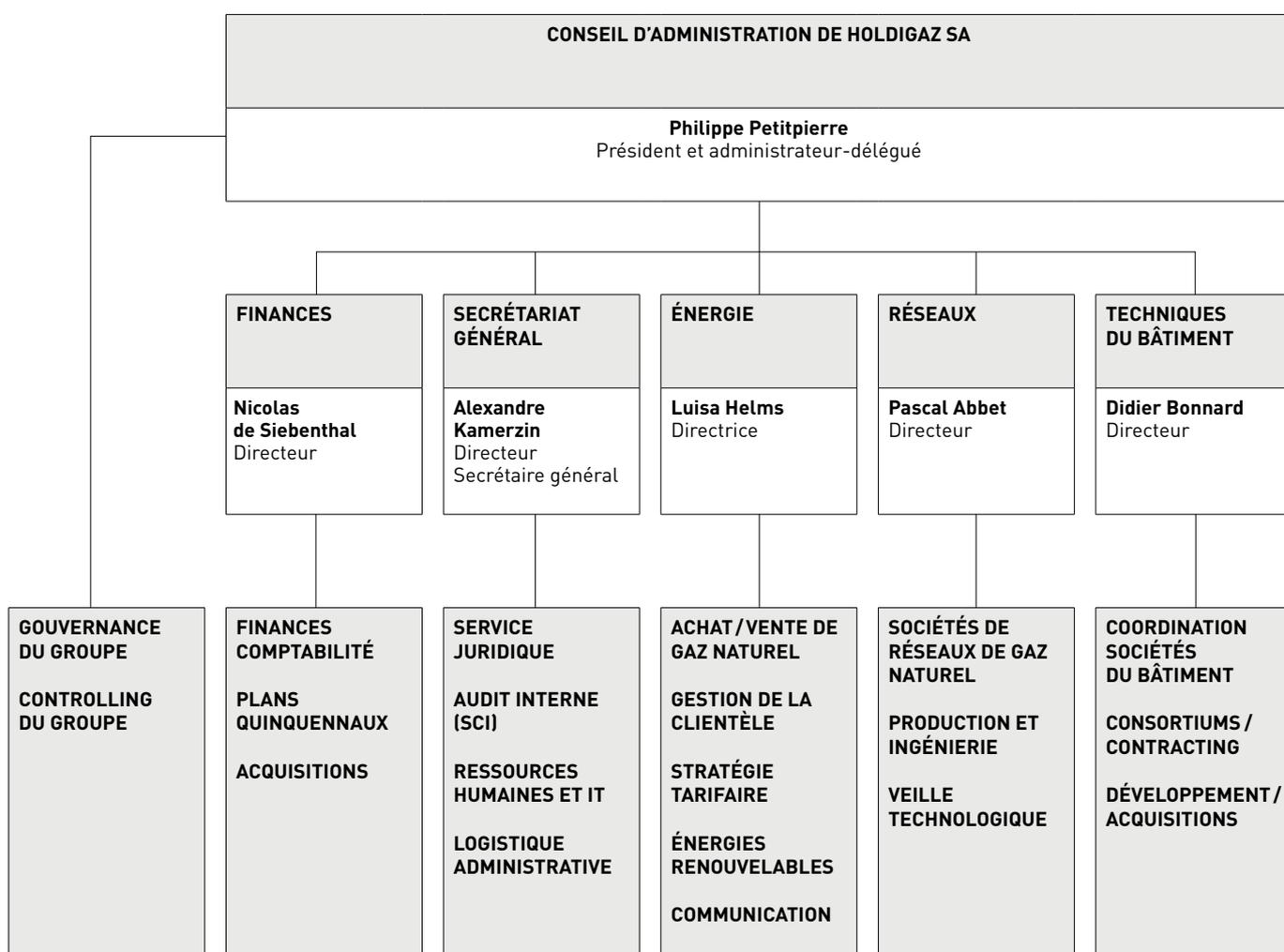
Le Conseil d'administration se prononce également sur l'évaluation des risques de nature stratégique, financière, opérationnelle ou de conformité que lui présente la Direction. Pour l'exercice 2018 – 2019, chaque société opérationnelle du groupe a procédé à une analyse prenant en compte l'évolution comparative des risques par rapport aux exercices précédents.

Le Conseil approuve également le rapport concernant le système de contrôle interne (SCI) que lui soumet une fois par année le Comité d'audit. Ce SCI a pour objectif de s'assurer d'une gestion correcte et efficace, de la protection des actifs, ainsi que de garantir l'exactitude et l'intégralité des enregistrements comptables et la fiabilité des informations financières. Il est réalisé pour chacune des sociétés opérationnelles du groupe.



Il tient à cœur au groupe de participer à la vie culturelle et sportive des organismes domiciliés sur son réseau de distribution. Ci-dessus, une photographie monumentale de Philippe Ramette sur la façade sud du siège de HOLDIGAZ SA dans le cadre du partenariat avec le Festival Images en 2018.

#### 4. CONDUITE DU GROUPE HOLDIGAZ



**5. DIRECTION** (situation au 31 mars 2019)

<b>DIRECTION DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT-MAJOR</b>		
<b>HOLDIGAZ SA, HOLDIGAZ TRADING SA, HOLDIGAZ PRESTATIONS SA, HOLDIGAZ PRODUCTION SA, HOLDIGAZ IMMOBILIER SA</b>		
<p><b>Philippe Petitpierre</b>, président et administrateur-délégué  <b>Pascal Abbet</b>, directeur  <b>Didier Bonnard</b>, directeur  <b>Nicolas de Siebenthal</b>, directeur  <b>Luisa Helms</b>, directrice  <b>Alexandre Kamerzin</b>, directeur, secrétaire général</p>	<p><b>Nicolas Delacombaz</b>, sous-directeur  <b>Jean-François Lanleau</b>, sous-directeur  <b>Nicole Müller</b>, sous-directrice  <b>Bertrand Raemy</b>, sous-directeur  <b>Stéphanie Reymond</b>, sous-directrice  <b>Michel Vauthey</b>, sous-directeur</p>	
<b>DIRECTION DES FILIALES OPÉRATIONNELLES</b>		
<p><b>ENERGIAPRO SA</b></p> <p><b>Philippe Petitpierre</b>, président et administrateur-délégué  <b>Luisa Helms</b>, directrice  <b>Nicole Müller</b>, sous-directrice</p>	<p><b>JOSEPH DIÉMAND SA</b></p> <p><b>Jean-Marc Evard</b>, administrateur-délégué  <b>Patricia Burgy</b>, directrice adjointe  <b>Miguel Gil</b>, sous-directeur  <b>Didier Pesenti</b>, sous-directeur</p>	<p><b>AGENA SA</b></p> <p><b>Claude Jobin</b>, administrateur-délégué  <b>Steeve Bacher</b>, directeur  <b>David Da Mota</b>, sous-directeur</p>
<p><b>COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA, SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA, COSVEGAZ SA</b></p> <p><b>Philippe Petitpierre</b>, président et administrateur-délégué  <b>Pascal Abbet</b>, directeur  <b>Nicolas de Siebenthal</b>, directeur  <b>Alexandre Kamerzin</b>, directeur, secrétaire général  <b>Nicolas Delacombaz</b>, sous-directeur  <b>Jean-François Lanleau</b>, sous-directeur  <b>Michel Vauthey</b>, sous-directeur  <b>Bertrand Raemy</b>, sous-directeur</p>	<p><b>BRAUCHLI SA</b></p> <p><b>Didier Bonnard</b>, administrateur-délégué  <b>Marco Orlando</b>, directeur  <b>Paolo Raccio</b>, directeur  <b>Marc Bastian</b>, sous-directeur  <b>Salvador Pineiro</b>, sous-directeur  <b>Philippe Robert-Nicoud</b>, sous-directeur</p>	<p><b>ECORECYCLAGE SA</b></p> <p><b>Luc Germanier</b>, administrateur-délégué</p>
<p><b>CORELLTECH SA</b></p> <p><b>Frédéric Basse</b>, administrateur-délégué  <b>Michel Vauthey</b>, sous-directeur</p>	<p><b>ROOS VENTILATION SA</b></p> <p><b>Pascal Abbet</b>, administrateur-délégué  <b>Pascal Corthésy</b>, directeur  <b>Pierre-André Weiss</b>, sous-directeur</p>	<p>La gestion de <b>Novogaz SA</b> est assurée par le Conseil d'administration de cette dernière, dont les membres ont des fonctions directoriales au sein du groupe.</p>
	<p><b>TAXA SA</b></p> <p><b>Mathias Schorro</b>, directeur  <b>Luciano Zoccolan</b>, directeur</p>	

**6. ORGANE DE RÉVISION**

KPMG SA est l'organe de révision de la Société et des comptes de groupe. Il a été réélu par l'Assemblée générale du 26 septembre 2018 pour un mandat d'une année.

# RESSOURCES HUMAINES

*Près du 90% des postes d'apprentissage  
au sein des sociétés du groupe HOLDIGAZ concerne  
les métiers de la construction  
(chauffage, sanitaire et ventilation-climatisation)*

L'effectif du personnel actif a subi une variation à la hausse de l'ordre de 5,3% au cours de l'exercice sous revue, avec des variations de faible amplitude dans chaque société opérationnelle du groupe.

Le personnel intérimaire engagé lors de périodes de forte charge de travail, qui a représenté pour l'exercice écoulé 18 postes équivalent plein temps, n'est pas compris dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, le recours à la sous-traitance est pratiqué sur un certain nombre de chantiers.

Situation au 31 mars 2019	Collaboratrices	Collaborateurs	TOTAL	dont apprenti(e)s	Équivalent plein temps
Sociétés gazières	42	118	160	7	153,1
Joseph Diémand SA	5	116	121	25	120,2
Brauchli SA	9	83	92	26	88,9
Roos Ventilation SA	1	15	16	2	15,7
Ecorecyclage SA	4	11	15		13,65
Agena SA	8	19	27		24,86
Taxa SA	4	12	16		15,5
Corelltech SA	1	7	8		7,8
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	<b>381</b>	<b>455</b>	<b>60</b>	<b>439,7</b>

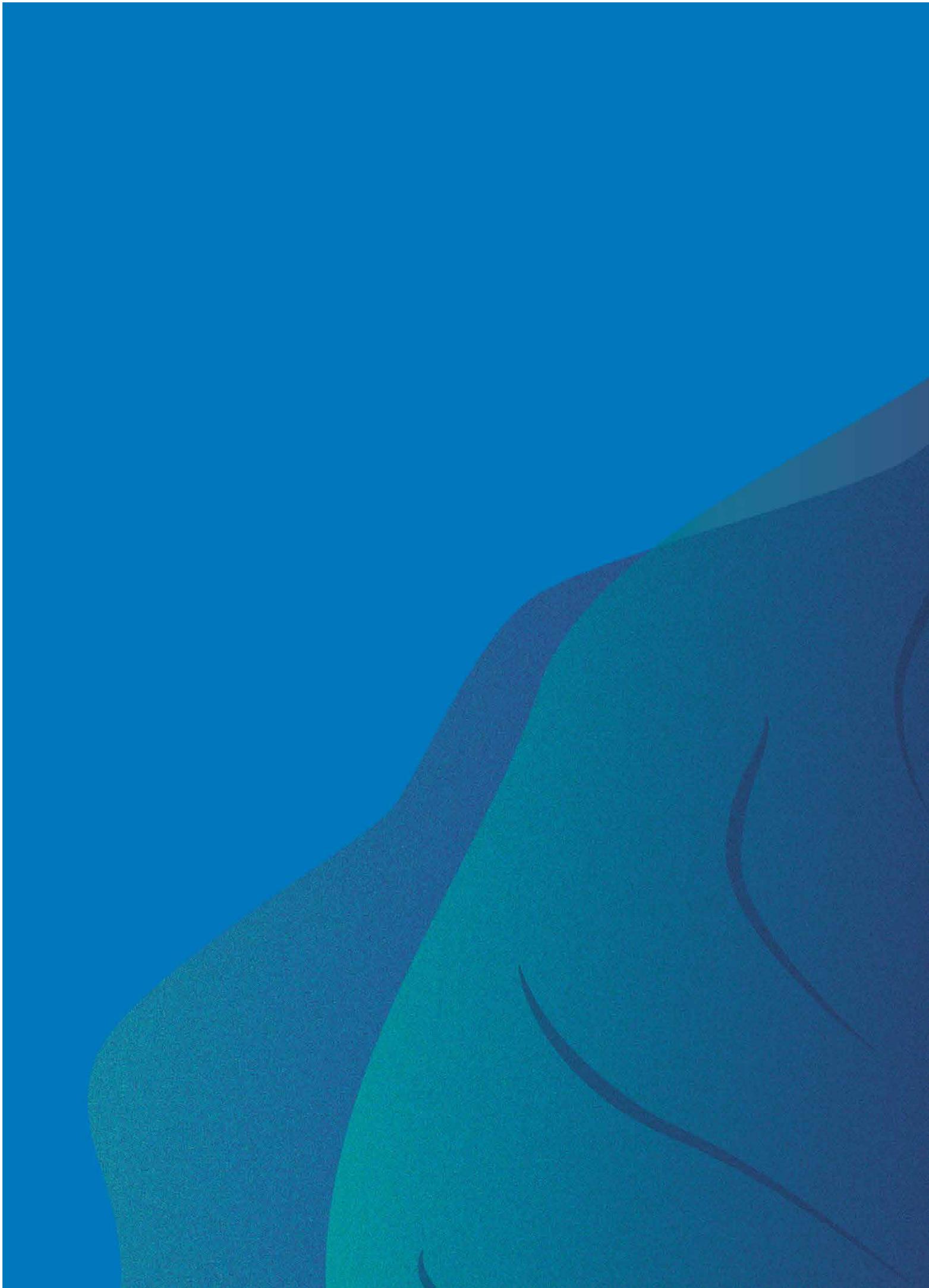
Les postes d'apprentissage représentent 13% de l'effectif par rapport au personnel adulte. Les places proposées concernent les différents métiers des entreprises du groupe essentiellement dans le secteur de la construction (chauffage, sanitaire, ventilation), mais également dans ceux du commerce et de la gestion administrative, de la mécanique et de la logistique. Parallèlement, le groupe favorise les stages en entreprises qui vont de pair avec les formations effectuées au sein d'une haute école. Pour le personnel actif, des modules de formation complémentaire ou de développement personnel sont proposés, encourageant une progression de carrière dans les sociétés.

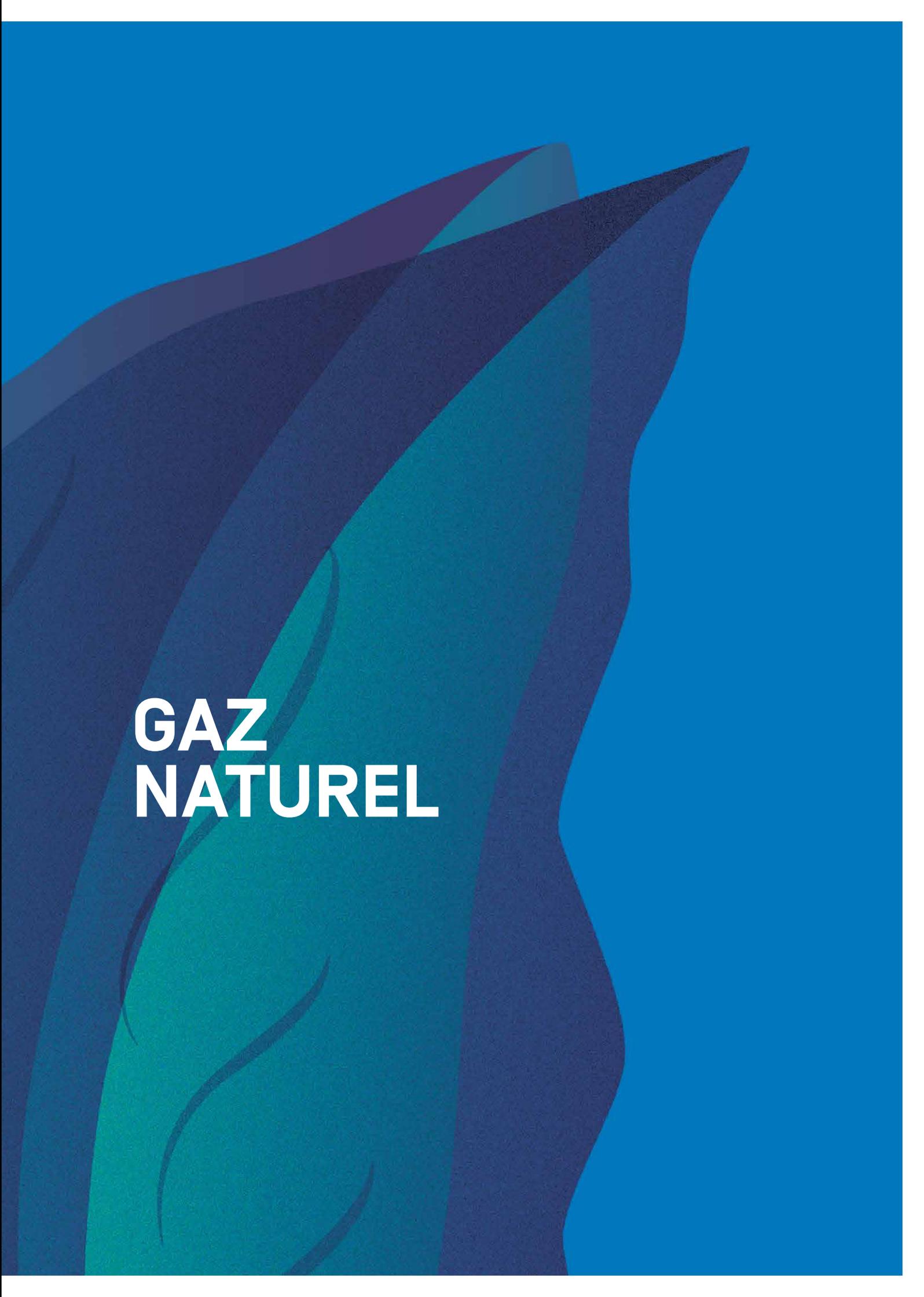
D'une manière plus générale, l'accent est porté sur la sécurité au travail, particulièrement importante dans les domaines de l'énergie et de la construction. La protection des personnes et des biens est une priorité lors de la réalisation de travaux sur l'ensemble des chantiers du groupe.

En matière de déontologie, un Code de conduite applicable à l'ensemble des sociétés et des collaborateurs du groupe définit les principes professionnels et règles de comportement à observer à tous les niveaux de nos entreprises.



De par la nature de ses activités dans le bâtiment et l'énergie, le groupe porte une attention toute particulière à la sécurité de son personnel et de ses clients. Ci-dessus, deux collaborateurs suivent une formation dans le cadre de cours de sauvetage organisés par l'entreprise.





**GAZ  
NATUREL**

# ENVIRONNEMENT POLITIQUE

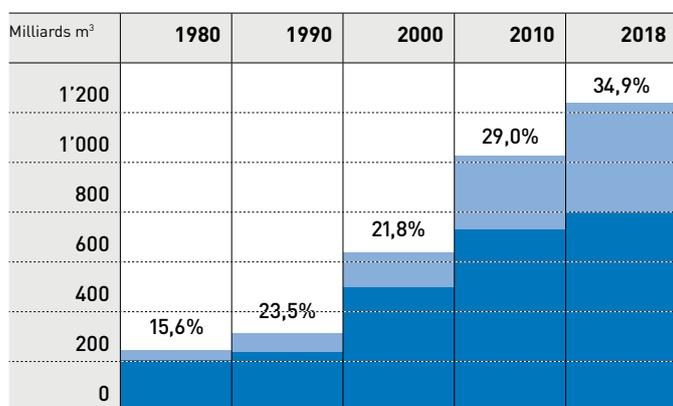
*Le gaz naturel-biogaz contribue à une réduction massive des émissions de CO<sub>2</sub> et de particules fines dans le chauffage et la mobilité - un atout indéniable sur le plan environnemental*

Au plan de la politique suisse, le projet de loi sur le CO<sub>2</sub> a été rejeté, durant la session d'hiver au Conseil national, par 92 voix contre 60 dans le vote d'ensemble. Cela dit, plusieurs décisions ont été prises à une très courte majorité, aussi bien dans le sens d'un durcissement que d'un allègement par rapport au projet du Conseil fédéral. Ainsi, l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> générées par les bâtiments a été repoussé à 2030. La taxe sur le CO<sub>2</sub> pourra être augmentée à CHF 210 la tonne, contre CHF 96 actuellement, tandis que la compensation CO<sub>2</sub> devrait être limitée par un prélèvement de 8 ct./litre pour les carburants. Plusieurs propositions soutenues par l'industrie gazière ont aussi réuni une majorité, notamment l'affectation partielle

du produit de la taxe CO<sub>2</sub> à la promotion des gaz renouvelables et non uniquement à l'assainissement des bâtiments, ainsi que l'abaissement du seuil pour le remboursement de la taxe CO<sub>2</sub> pour les installations de couplage chaleur-force (CCF) de 1 à 0,5 MW de puissance totale, ce qui reste certes encore trop élevé, mais constitue déjà un progrès. Après le rejet dans le vote d'ensemble au Conseil national, le projet de loi doit toutefois être repris par le Conseil des États.

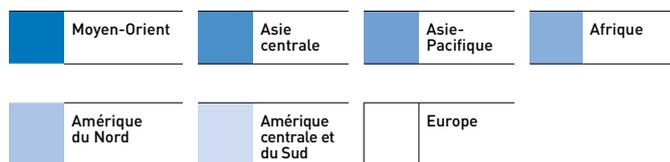
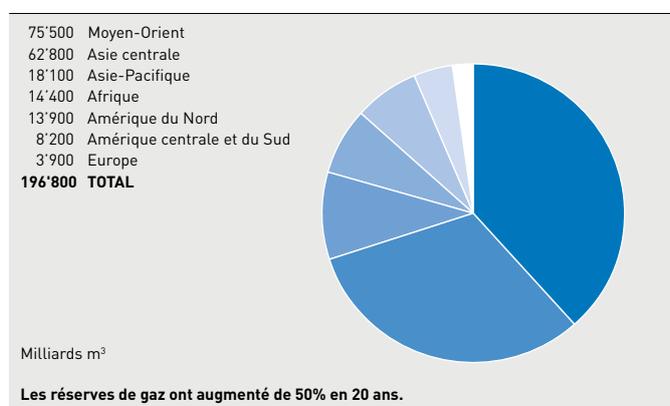
Au niveau de l'approvisionnement, les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 ne pourront probablement pas être atteints, notamment en raison de la problématique de l'abandon

## PART DU GAZ NATUREL LIQUÉFIÉ DANS LE COMMERCE GAZIER INTERNATIONAL



Source : BP

## RÉPARTITION DES RÉSERVES PROUVÉES DE GAZ NATUREL DANS LE MONDE EN 2018



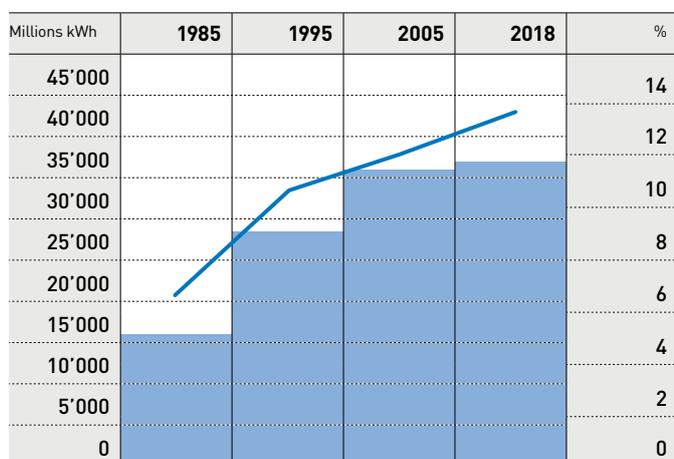
Source : BP

progressif du nucléaire, de la baisse de la production d'électricité indigène ainsi que de la hausse probable de la consommation globale. Certains parlementaires fédéraux ont d'ailleurs émis des craintes quant à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Or, les groupes CCF sont en mesure d'apporter une contribution importante à la sécurité d'approvisionnement et à la stabilité des réseaux électriques durant les mois d'hiver, puisqu'ils permettent d'utiliser en hiver le courant solaire produit en excédent durant les mois d'été. La technologie du power-to-gas offre aussi des solutions intéressantes. Ce procédé rend possible le stockage de l'électricité excédentaire en la convertissant en hydrogène, ou sous forme de méthane, par l'adjonction de CO<sub>2</sub>. Cette électricité peut donc être utilisée en différé pour le chauffage, la cuisson, la mobilité, ou encore être reconvertie en électricité pour les consommateurs et l'industrie.

Le réseau gazier crée ainsi le lien entre l'électricité et la chaleur ainsi qu'entre l'électricité et la mobilité. Il permettra de stocker à l'avenir du courant produit en excédent et sera disponible pour d'autres usages encore. On parle dans ce contexte de couplage des secteurs ou de convergence des réseaux.

L'exercice sous revue a une nouvelle fois été caractérisé par une volatilité des cours du pétrole, moins marquée toutefois que les années précédentes. Globalement, le cours de l'or noir reste assez bas dans un marché sans élan où la production américaine abondante contrebalance les efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour limiter sa production. Les sanctions contre le Venezuela et l'Iran vont certes impacter le marché en 2019, mais la faiblesse de la croissance mondiale ne devrait pas permettre une forte remontée des prix. Les prix d'achat du gaz naturel, dans le cadre des contrats long terme adossés aux cours de l'or noir, ont connu une progression en fin d'année puis se sont stabilisés en 2019.

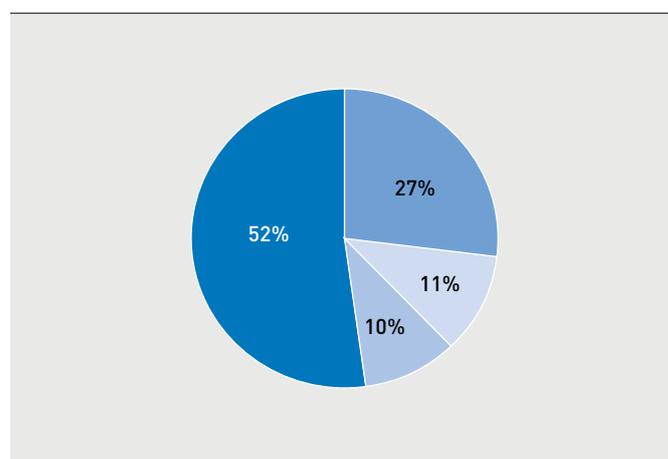
### ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN SUISSE



Consommation (Barres bleues) Part au bilan énergétique (Ligne bleue)

Source : ASIG

### APPROVISIONNEMENT DE LA SUISSE ROMANDE EN GAZ NATUREL EN 2018



Pays-Bas (bleu clair) Allemagne (bleu moyen) France (bleu foncé) Autres (bleu très foncé)

Source : Gaznat

# ENERGIAPRO SA

*Energiapro SA propose depuis 2018 des certificats biogaz, qui peuvent être utilisés dans le chauffage et la mobilité. Cette énergie verte est produite localement, à Lavigny, Penthaz et Roche*

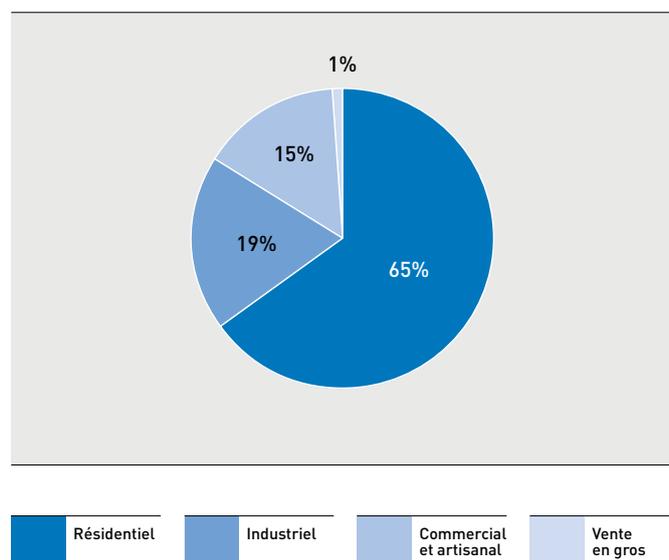
Créée en août 2016, cette société a pour but l'approvisionnement et la livraison d'énergie aux clients finaux situés sur les zones de chalandise des sociétés de réseaux de gaz du groupe HOLDIGAZ (CICG, SGPR et Cosvegaz SA) ainsi que le développement et la valorisation des énergies renouvelables par la vente notamment de certificats solaires et biogaz, à l'intérieur et à l'extérieur de nos réseaux de distribution.

La création de cette société, détenue à 100% par la holding, a été décidée en vue de la prochaine ouverture des marchés et des conséquences à venir pour l'industrie gazière suisse afin de faire face à l'évolution de la concurrence dans un marché en pleine mutation et dans la perspective de la transition énergétique. Environ 30% du marché du gaz naturel sont actuellement ouverts à la concurrence, consécutivement à l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> octobre 2012, de l'accord passé entre l'économie gazière suisse et les grands industriels, puis élargi en octobre 2015 par l'abaissement du seuil d'éligibilité à 150 Nm<sup>3</sup>/h (auparavant : 200 Nm<sup>3</sup>/h).

La séparation entre les activités de gestion des réseaux (activités liées à la maintenance et au développement des réseaux de gaz naturel) et celles d'approvisionnement en énergie, sera très certainement imposée par la future LApGaz. Dans ce contexte, cette société développe des produits novateurs et concurrentiels afin de répondre également aux défis de la Stratégie énergétique.

Les quantités de gaz achetées auprès de Gaznat SA durant la période sous revue représentent 1'525,5 GWh, contre 1'657 GWh au 31 mars 2018. La répartition des ventes par catégorie de consommation fait une large part au secteur résidentiel (65%), suivi du secteur industriel (18,8%) et du secteur commercial (14,8%). Les ventes à la commune de Moudon pour son propre réseau de distribution (1,4%) complètent le tableau des quantités livrées par la société.

## RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DE GAZ NATUREL EN 2018 - 2019



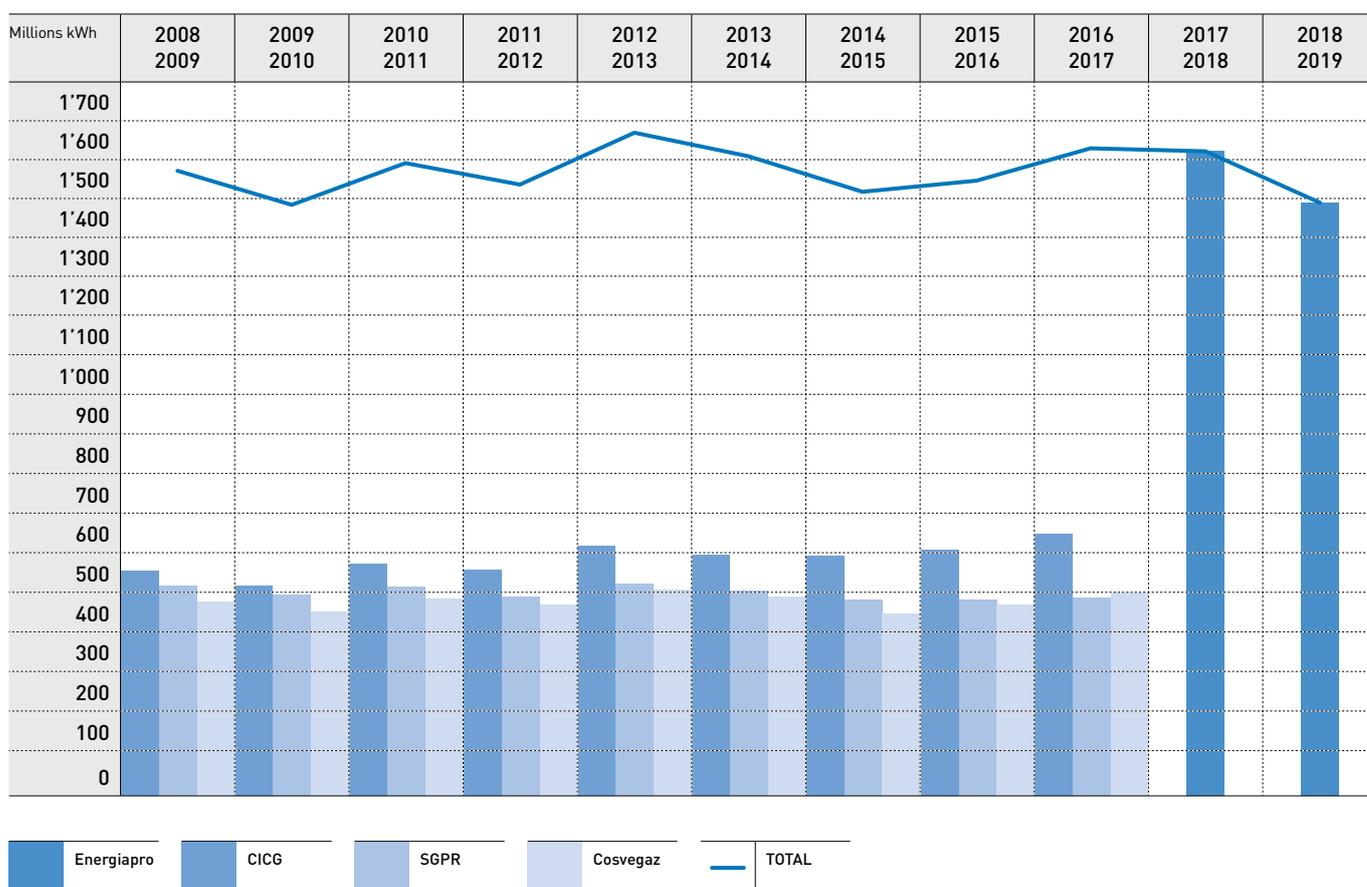


Les onze bus des Transports publics VMCV roulant au gaz naturel-biogaz sur la Riviera contribuent à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et des particules fines, un geste bienvenu pour l'environnement.

## CHIFFRES-CLÉS

		du 01.04.2018 au 31.03.2019	du 01.04.2017 au 31.03.2018
Achats de gaz	GWh	1'525,5	1'657,0
Produits d'exploitation	MCHF	156,3	161,7
Bénéfice net	MCHF	11,4	8,2
Dividende à HOLDIGAZ SA	MCHF	10,5	7,7

## ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS CUMULÉES DE GAZ NATUREL



# DISTRIBUTION DU GAZ AU SEIN DU GROUPE HOLDIGAZ

*Le réseau gazier souterrain national, avec ses 20'000 km de conduites, constitue un actif stratégique incontestable et durable des entreprises gazières suisses*

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 et la création d'Energiapro SA, les entités gazières du groupe HOLDIGAZ se concentrent exclusivement sur les activités liées aux investissements et à la gestion des réseaux de gaz naturel, en charge essentiellement des nouveaux raccordements, des installations et de la maintenance. Les activités de commercialisation du gaz naturel sont, quant à elles, dévolues à Energiapro SA.

Au cours de l'exercice sous revue, les quantités de gaz injectées dans les réseaux des trois sociétés de distribution gazière, (Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA [CICG], Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA [SGPR] et Cosvegaz SA), atteignent 1,5 milliard de kWh, y inclus le biogaz produit à Lavigny, Roche et Penthaz.

Par rapport à l'exercice précédent, le total des ventes de gaz présente un différentiel négatif de 7,6%, dû aux températures moyennes sensiblement plus élevées que celles de l'exercice 2017 – 2018, notamment durant la saison hivernale. Seuls les mois de juin 2018 et de janvier 2019 ont enregistré des températures légèrement plus fraîches. Au 31 mars 2019, les degrés-jours étaient ainsi inférieurs de 13,8% par rapport aux valeurs de l'année passée. Dans une moindre mesure, cette diminution trouve aussi sa cause dans les ajustements de production chez certains grands consommateurs dans les secteurs commercial et industriel ainsi que dans les demandes d'ajustements de puissance sur les petites installations.

Indépendamment de ces circonstances moins favorables, les trois sociétés de distribution ont réalisé 449 nouveaux raccordements générateurs de consommation pour l'avenir, dont une part importante concerne la substitution à d'autres agents énergétiques. Ces nouveaux clients sont la preuve de la compétitivité de notre offre dans le contexte énergétique que nous connaissons. La densification du nombre de raccordements sur les réseaux existants constituera dans le futur une des clés du développement des ventes de gaz naturel.

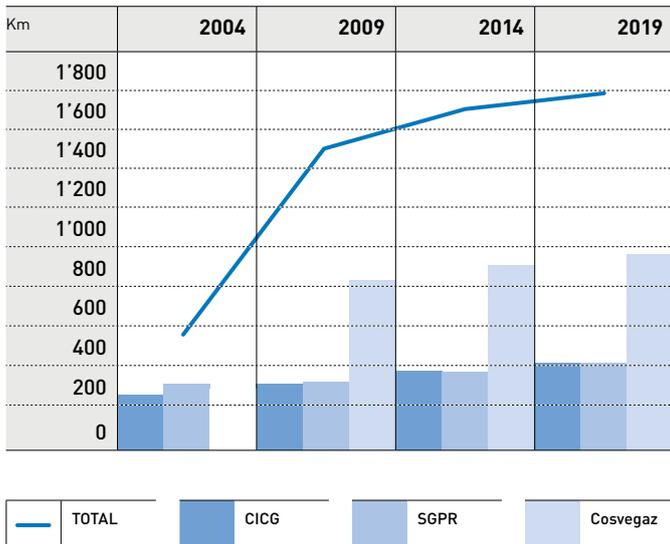
Au niveau suisse, plus de deux tiers de la population vit dans des communes alimentées en gaz naturel-biogaz. Quelque 1'000 communes totalisant plus de 6 millions d'habitants ont ainsi accès à cet agent énergétique grâce à leurs réseaux enterrés d'environ 20'000 km. De fait, le réseau de transport et de distribution national, d'une valeur estimée à plus d'un milliard de francs, constitue l'actif stratégique et durable des entreprises gazières. Il est d'autre part évolutif quant à l'agent énergétique qu'il permet de transporter ainsi que dans sa capacité à stocker de l'énergie. Sous l'angle quantitatif aussi, ses performances sont excellentes, puisqu'une conduite de gaz naturel à haute pression est en mesure de transporter 10 fois plus d'énergie avec moins de pertes qu'une ligne à haute tension.

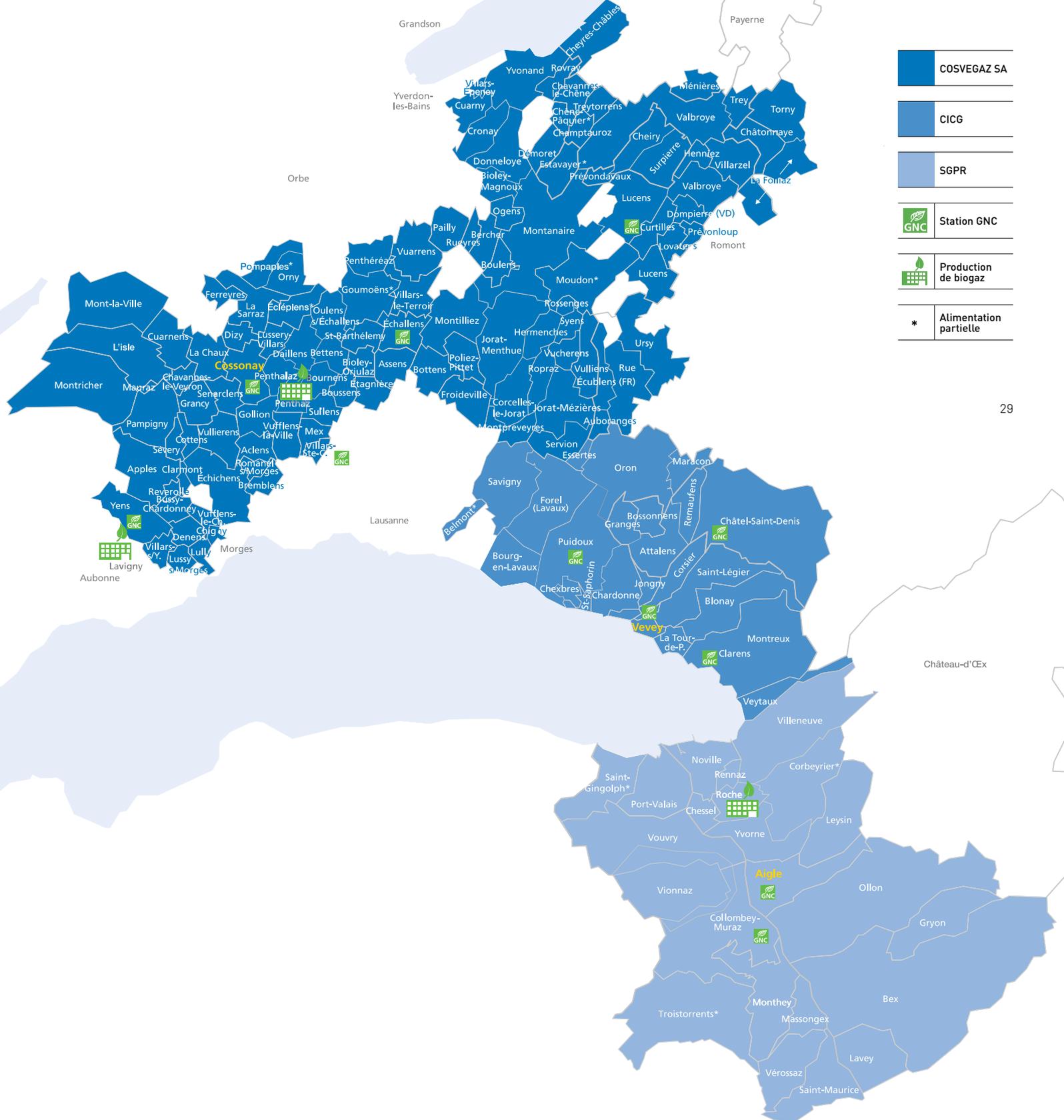
La branche est actuellement très préoccupée par la planification énergétique dans certaines villes qui définit les zones dans lesquelles le gaz pourra encore être utilisé, et celles dans lesquelles ce ne sera plus le cas. À l'instar de ce qui a été fait dans le passé pour certaines lignes ferroviaires, une fois le réseau démantelé, il ne serait pas facile de le réhabiliter si l'on voulait de nouveau l'utiliser. Les investissements historiques réalisés seraient alors perdus. Or, dans le contexte de couplage des secteurs ou de convergence des réseaux, le gaz naturel offre une technologie indispensable en adéquation avec la Stratégie énergétique 2050, puisqu'il crée le lien entre l'électricité et la chaleur ainsi qu'entre l'électricité et la mobilité.



Travaux entrepris à Bex afin de remplacer d'anciennes conduites de gaz naturel.

### LONGUEUR DES RÉSEAUX DE GAZ NATUREL (CICG, SGPR ET COSVEGAZ SA)





- COSVEGAZ SA
- CIGG
- SGPR
- Station GNC
- Production de biogaz
- \* Alimentation partielle

### COMMUNES CONCÉDANTES\* (CONVENTIONS D'ALIMENTATION AU 31 MARS 2019)

### RÉSEAUX DE CONDUITES

Sociétés de distribution	Vaud	Valais	Fribourg	TOTAL	Km
CIGG	21	-	5	<b>26</b>	403,5
SGPR	13	10	-	<b>23</b>	404,3
Cosvegaz SA	100	-	13	<b>113</b>	986,3
<b>TOTAL</b>	<b>134</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>162</b>	<b>1'794,1</b>

\* Pour certaines communes, l'alimentation ne concerne qu'une partie du territoire ou des clients spécifiques.

# COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU GAZ SA

## *Distribution de gaz naturel à 26 communes vaudoises et fribourgeoises*

Pendant les douze mois sous revue, 127 nouvelles installations ont pu être mises en service, dont 90 comme substitution à d'autres énergies et 37 pour de nouvelles constructions. Le réseau a pour sa part été complété par l'adjonction de 1,2 km de nouvelles conduites, portant la longueur totale de ce dernier à 403,5 km.

Au niveau des investissements, la société a réalisé des extensions de réseaux de faible envergure dans le district de la Veveyse. En parallèle, elle a entrepris le remplacement d'anciennes canalisations de gaz basse et moyenne pressions dans la ville de Vevey. Les quantités de gaz transportées par la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA pendant l'exercice écoulé ont totalisé 594 GWh.



Assainissement d'anciennes conduites de gaz en fonte à la rue des Chenevières, à Vevey.

# SOCIÉTÉ DU GAZ DE LA PLAINE DU RHÔNE SA

31

## *Distribution de gaz naturel à 23 communes du Chablais vaudois et valaisan*

L'exercice 2018-2019 peut être qualifié de globalement positif tant au niveau financier que de la marche des affaires. La société a ainsi procédé à la mise en service de 116 nouveaux raccordements, dont 86 en remplacement d'autres agents énergétiques et 30 pour de nouvelles constructions.

Au total, 2,9 km de nouvelles conduites ont été posés, portant la longueur du réseau à 404,3 km. Les quantités de gaz transportées durant l'exercice écoulé atteignent quant à elles 474 GWh.



Extension du réseau de gaz naturel en vue du raccordement de Torgon depuis Vionnaz.

# COSVEGAZ SA

*Distribution de gaz naturel à 113 communes dans les districts de Morges, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord vaudois, de la Broye, de Lavaux-Oron et de la Glâne*

Au cours de l'exercice sous revue, la société a concentré ses efforts sur l'augmentation du nombre de raccordements sur les réseaux existants. 206 nouvelles installations ont pu être mises en service, dont plus de la moitié concerne la substitution à d'autres énergies.

1,5 km de nouvelles conduites de gaz a été posé dans la région, faisant du réseau de Cosvegaz SA le plus étendu du groupe avec ses 986,3 km pour des quantités de gaz transportées de l'ordre de 484 GWh.



Rénovation de l'un des 200 postes de détente sur le réseau de Cosvegaz SA par l'adjonction d'une deuxième ligne de détente.

# CORELLTECH SA

33

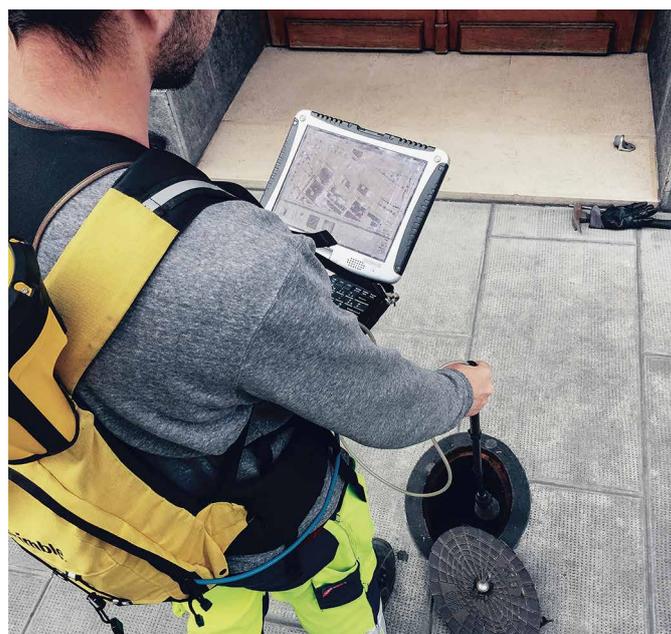
*Plus de 20 ans d'expérience dans les réseaux de gaz, d'eau et d'assainissement*

Corelltech SA, qui a rejoint le groupe HOLDIGAZ en avril 2017, dispose d'un savoir-faire reconnu depuis plus de 20 ans, notamment dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz et la sécurité de la distribution de gaz naturel. Cette société est venue compléter les prestations du groupe liées aux activités du réseau.

En dehors de ses activités dans les réseaux de gaz, Corelltech SA s'est aussi spécialisée dans le secteur de l'eau potable, dans les contrôles d'assainissement ainsi que dans la vente et la location de matériel, notamment le déploiement de vannes connectées et pilotées à distance. Sur le marché, elle se positionne de manière complémentaire aux activités des trois sociétés de distribution gazière du groupe (CICG, SGPR et Cosvegaz SA).

Historiquement, la société était basée à Broc, dans le canton de Fribourg. En début d'exercice, elle a déménagé à Vevey où elle emploie une dizaine de collaborateurs dans le bâtiment du Centre Artisanal des Bosquets (CAB).

Au niveau des performances financières, la société enregistre des produits d'exploitation en légère baisse, mais affiche des résultats en hausse en raison des charges qui sont bien maîtrisées.



La société dispose d'une expérience reconnue dans l'analyse et le contrôle des réseaux de gaz naturel.

# GAZ NATUREL CARBURANT (GNC)

*Les véhicules au gaz naturel-biogaz  
disposent d'une technologie respectueuse  
du climat et de l'environnement*

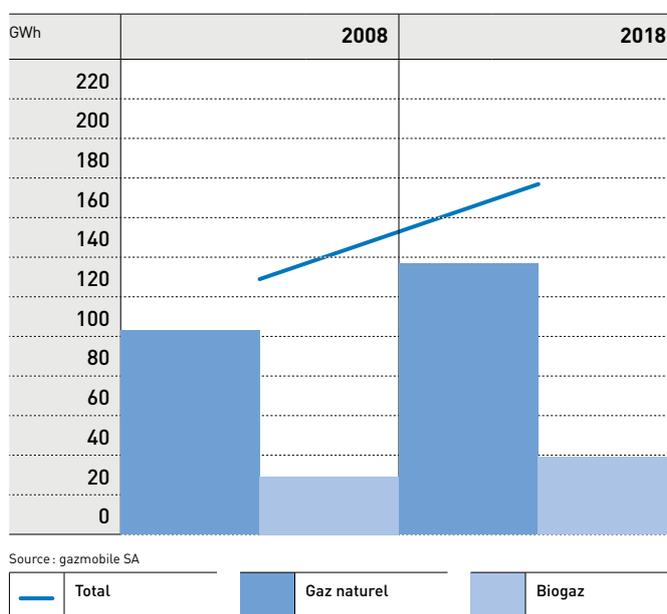
À fin 2018, le nombre de véhicules au gaz naturel-biogaz carburant s'élevait à 13'567 unités en Suisse, soit une augmentation de 2% par rapport à l'année précédente. C'est le troisième parc le plus important de véhicules dits « alternatifs », après les véhicules à essence hybrides et électriques. Selon le classement du magazine ECOMobiliste, les trois premières places sont occupées par des véhicules propulsés au gaz naturel-biogaz, grâce à des motorisations optimisées et à des émissions inférieures à la moyenne calculées sur toute la chaîne, depuis la production d'énergie à la roue d'entraînement.

La part du biogaz mélangée au GNC – neutre du point de vue du CO<sub>2</sub> – a atteint 22,4% en 2018. Le GNC est par ailleurs partiellement exonéré de l'impôt sur les carburants à hauteur de 40 ct./litre-équivalent essence, l'exonération étant totale pour la part issue du biogaz. En vigueur depuis plus d'une dizaine d'années, le régime fiscal allégé en faveur des gaz carburants (gaz naturel, gaz liquéfié, biocarburants) est un incitatif efficace pour stimuler la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports. Ce dispositif fiscal est en place jusqu'à mi-2020. Une initiative parlementaire demande sa prolongation jusqu'à fin 2030.

Durant l'exercice écoulé, le prix de vente du GNC a été maintenu dans les stations raccordées à nos réseaux, à CHF 1,44/kg, correspondant à 98 ct./litre-équivalent essence, soit 40% meilleur marché que le carburant sans plomb 95 (au prix de CHF 1,62/litre).

Au niveau des ventes, 14,5 millions de kWh ont été livrés sous forme de carburant sur le réseau de HOLDIGAZ SA en 2018 – 2019, soit une progression d'un peu plus de 1 million de kWh par rapport à l'exercice précédent. Sur les réseaux du groupe HOLDIGAZ, la distribution s'opère par le biais de 16 stations de remplissage, par des unités destinées aux transports publics (VMCV à Clarens), ainsi que par des installations individuelles pour des utilisations collectives ou privées. La Suisse romande compte dans son ensemble 35 stations de remplissage publiques.

## GAZ NATUREL-BIOGAZ CARBURANT 2008 – 2018





Les véhicules propulsés au gaz naturel-biogaz émettent beaucoup moins de CO<sub>2</sub> et de polluants nocifs pour la santé (particules fines, oxyde d'azote) que les véhicules à moteur diesel ou essence.

- Durant l'exercice 2018 - 2019, le groupe HOLDIGAZ a ouvert deux nouvelles stations de remplissage de gaz naturel-biogaz sur son réseau de distribution, en collaboration avec Agrola, à St-Maurice, et Avia, à Forel (Lavaux).



# **PARTICIPATIONS GAZIÈRES**

# SWISS GAS INVEST SA

37

*La participation majoritaire de HOLDIGAZ SA dans Swiss Gas Invest SA permet notamment de garantir la sécurité d'approvisionnement de ses clients*

Créée en juin 2016 en partenariat avec Gaznat SA, Erdgas Ostschweiz, Swissgas, Groupe E et Gas&Com, la société Swiss Gas Invest SA a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes sociétés actives dans le domaine du gaz naturel.

Swiss Gas Invest SA détient une participation à hauteur de 7,9% dans la société FluxSwiss, filiale suisse de la société belge Fluxys Europe, en consortium avec le fonds d'investissement Credit Suisse Energy Infrastructure Partners (36,6%), Fluxys Europe (50,6%) et Swissgas (4,9%). À la suite de cette transaction, FluxSwiss possède 46% du capital-actions de la société Transitgas et 90% de la capacité de transport de ce gazoduc reliant l'Allemagne à l'Italie en passant par la Suisse.

HOLDIGAZ SA détient la majorité (52,63%) du capital-actions de la société Swiss Gas Invest SA, basée au siège social de la holding veveysanne. À ce titre, HOLDIGAZ SA revêt une dimension gazière nationale et internationale. L'important investissement consenti se justifie, d'une part par la rentabilité financière qui ressort des contrats de transport de gaz à moyen et à long termes, d'autre part, HOLDIGAZ SA place avantageusement une partie de ses liquidités dans un domaine qu'elle maîtrise, celui du transport et de la valorisation du gaz naturel. HOLDIGAZ SA renforce ainsi son positionnement stratégique et la sécurité d'approvisionnement de ses clients.



Active dans le transport de gaz naturel à haute pression, Swiss Gas Invest SA assure l'approvisionnement sur sol helvétique. Ci-dessus, la station de mesure de Wallbach (AG) marque l'entrée nord de la conduite de Transitgas en Suisse. Cette dernière passe ensuite par Ruswil (LU) et le Griespass (VS), en direction de l'Italie.

# GAZNAT SA

*Gaznat SA s'engage au quotidien à transporter et fournir du gaz naturel aux meilleures conditions de sécurité et de prix*

Cette société, fondée en 1968, assure le transport et l'approvisionnement du gaz naturel en Suisse romande.

Les quantités de gaz naturel transportées par Gaznat SA en 2018 ont subi une baisse de 3,7% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 12'695 GWh. Cette baisse s'explique par des températures en moyenne plus clémentes qu'en 2017. Il s'agit néanmoins du deuxième record absolu en termes de quantités transportées. Par ailleurs, la pointe de puissance mesurée sur le réseau de la société en 2018 a atteint 3'861 MW, ce qui marque un nouveau record absolu.

Durant l'exercice écoulé, Gaznat SA a élargi la mise en œuvre de son nouveau modèle de gestion des approvisionnements, qui est entré en vigueur à HOLDIGAZ SA au 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'objectif de ce modèle est de permettre un approvisionnement plus détaillé et d'offrir une plus grande transparence et une flexibilité dans les stratégies d'achat poursuivies par les partenaires. Une partie des contrats d'approvisionnement est prédictible, soit par des prix fixés à l'avance, soit par des formules de prix avec des volumes déjà couverts, tandis qu'une autre partie concerne des prix et volumes flottants. Indépendamment de la mise en place de ce nouveau modèle, la politique d'approvisionnement de Gaznat SA continue de reposer principalement sur des accords à moyen et à long termes.

Gaznat SA s'est engagée depuis plusieurs années, en collaboration avec l'EPFL, à soutenir la recherche fondamentale et appliquée, plus spécifiquement dans le domaine de la décarbonisation du gaz naturel. Plusieurs brevets ont déjà été déposés suite aux découvertes effectuées dans les laboratoires de l'EPFL.



Potelet orange caractéristique de la présence d'une conduite souterraine de gaz naturel à haute pression de Gaznat SA dans la campagne vaudoise.

# PETROSVIBRI SA

39

*Durant l'exercice, Petrosvibri SA a obtenu le renouvellement de son permis de recherches d'hydrocarbures en surface pour une période de deux ans*

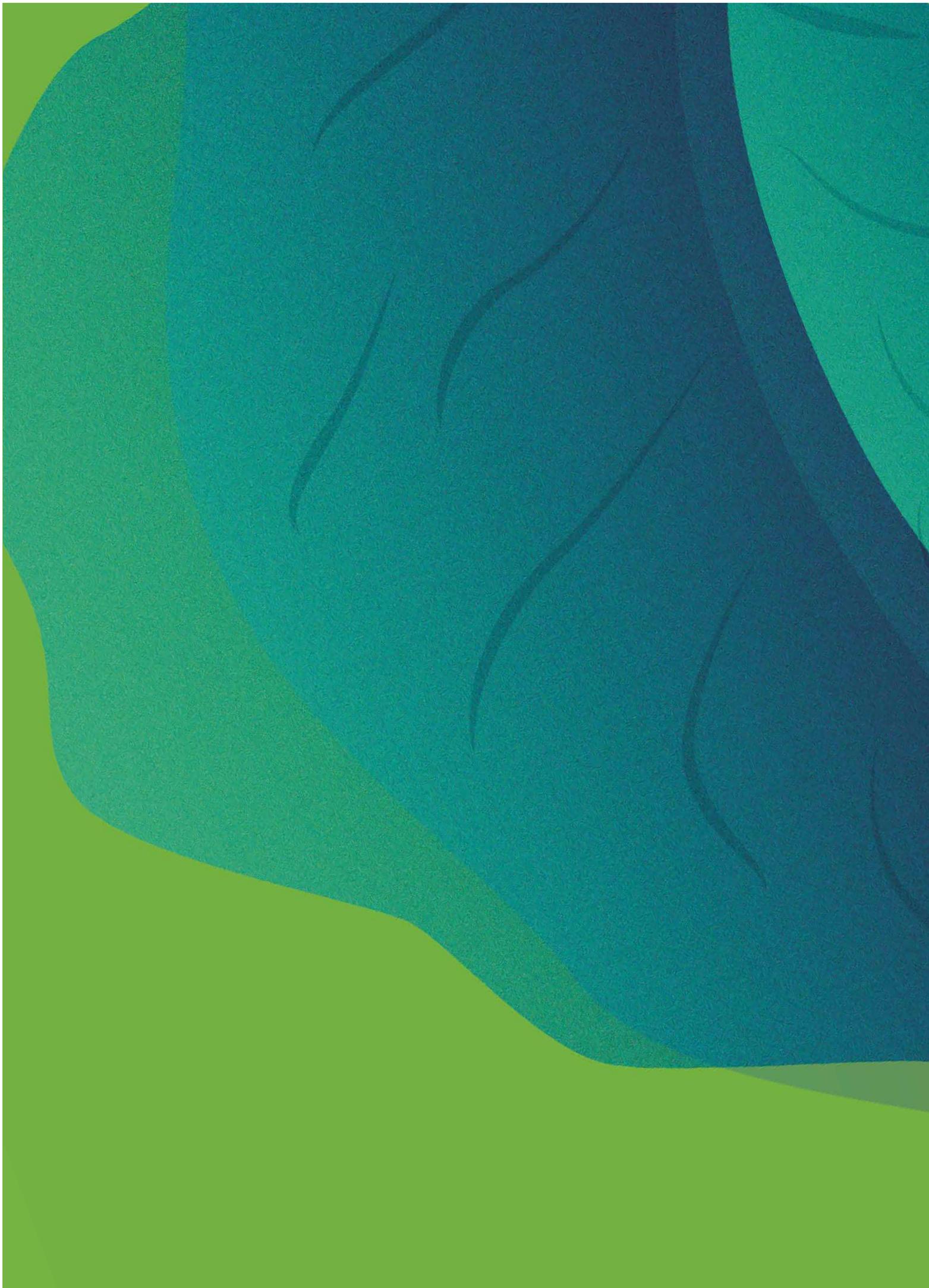
Cette société détenue conjointement par HOLDIGAZ SA (34%) et Gaznat SA (66%) est active dans la recherche et l'exploitation de gisements de gaz naturel et d'hydrocarbures dans le périmètre concédé par les autorités vaudoises et valaisannes.

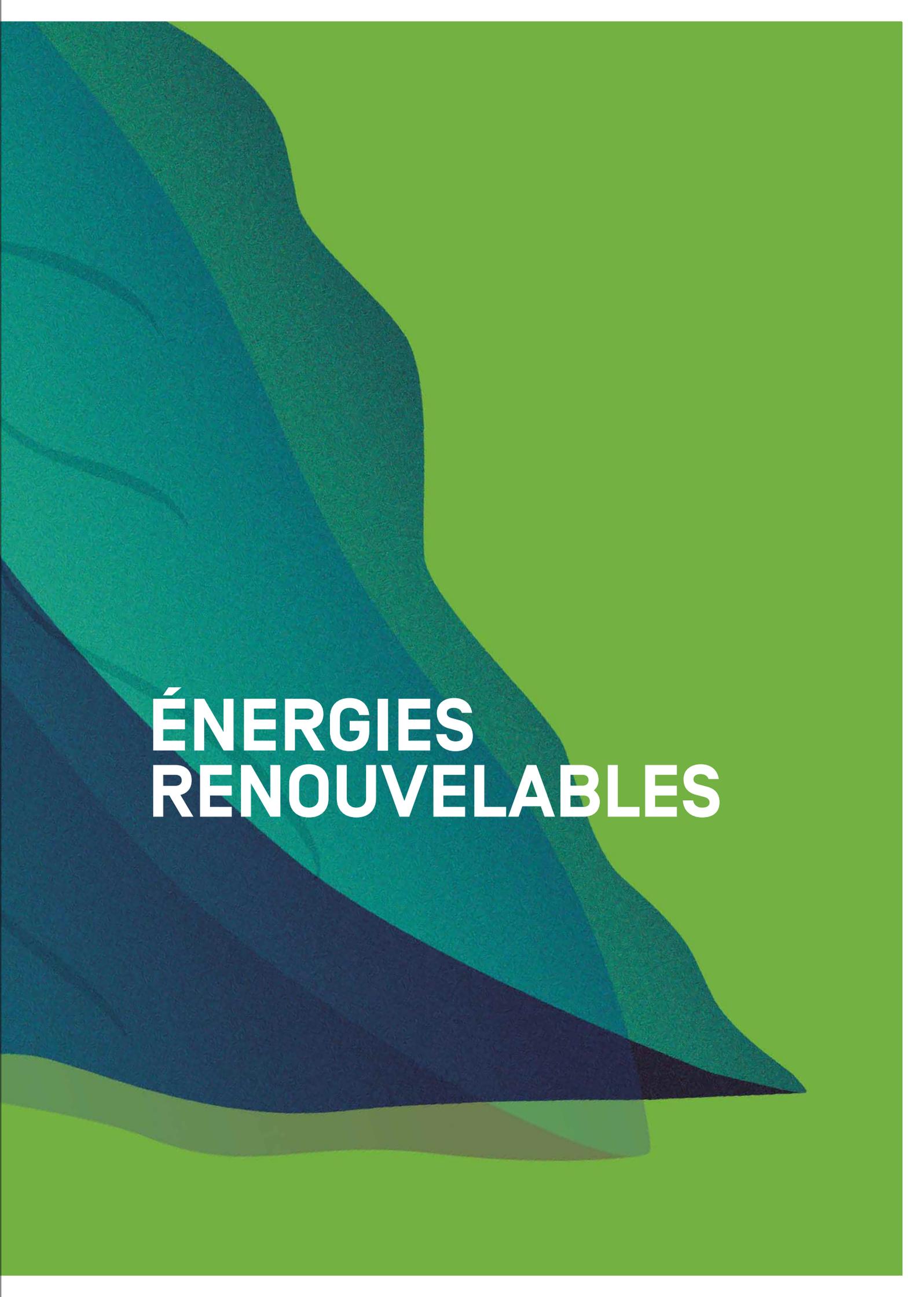
Petrosvibri SA a déposé une demande d'octroi d'un permis d'exploration profonde en octobre 2014 afin de pouvoir mettre en œuvre des tests de production supplémentaires sur le site de Noville. Le dépôt de cette demande fait suite à la réalisation du forage profond qui s'est achevé à la fin du mois de décembre 2010 et dont les résultats ont démontré la présence de gaz naturel dans le sous-sol avec un pronostic favorable en termes de quantités potentiellement exploitables.

Le Département du territoire et de l'environnement du canton de Vaud a suspendu le traitement de la demande au mois de février 2018 en raison de l'adoption de la nouvelle loi du 11 décembre 2018 sur les ressources naturelles du sous-sol, d'une part, et du dépôt par le parti des Verts vaudois de l'initiative populaire «Pour un canton de Vaud sans extraction d'hydrocarbures», d'autre part. Parallèlement à cette procédure, Petrosvibri SA a obtenu le renouvellement de son permis de recherches d'hydrocarbures en surface pour une période de deux ans échéant le 31 août 2020. De nouvelles valorisations du sous-sol pourraient être envisagées, notamment dans le domaine de la géothermie.



Le site de Petrosvibri SA, à Noville.



The image features a vibrant green background with several overlapping, wavy, organic shapes in various shades of green and teal. These shapes create a sense of movement and depth, resembling stylized waves or flowing energy. The text is centered over these shapes.

# **ÉNERGIES RENOUVELABLES**

# ÉNERGIES RENOUVELABLES

---

*L'objectif de porter les gaz renouvelables à 30% sur le marché de la chaleur d'ici à 2030 impose de nouveaux défis à l'industrie gazière suisse*

---

Depuis plusieurs années, le groupe HOLDIGAZ oriente ses activités en direction de la production d'énergies renouvelables ou de la commercialisation d'installations permettant cette production. Les projets développés et soutenus par HOLDIGAZ SA concernent la production de biogaz par la transformation de déchets verts, alimentaires ou provenant de stations d'épuration, la fabrication de gaz de synthèse à partir de bois, ainsi que le développement de toitures solaires photovoltaïques et thermiques.

Le groupe cherche également à implanter des systèmes offrant une meilleure valorisation du gaz naturel grâce à des appareils à haute efficacité énergétique. Cette stratégie se met en place de manière progressive, sachant que le rythme propre à tous changements technologiques est directement fonction de l'acceptation des coûts de ces derniers par les consommateurs.

La politique du groupe HOLDIGAZ s'inscrit dans la ligne de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Celle-ci vise à réduire la consommation d'électricité et d'énergie finale non

renouvelable, à accroître la part des énergies vertes et à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, sans mettre en péril la sécurité d'approvisionnement, ni son caractère peu coûteux.

Pour l'exercice sous revue, la production de biogaz sur les sites de Lavigny (déchets verts et alimentaires), Roche et Penthaz (boues d'épuration) a atteint 24,1 millions de kWh, alors que cette même production totalisait 20,8 millions de kWh lors de l'exercice précédent, soit une augmentation globale de 15,8%, enregistrée principalement sur le site de Lavigny.

L'objectif de l'industrie gazière suisse de porter les gaz renouvelables à 30% sur le marché de la chaleur d'ici à 2030 impose de nouveaux défis pour l'organe de clearing de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), puisqu'il sera nécessaire de prendre en compte les importations de biogaz et des autres gaz renouvelables. Il est donc prévu de réorganiser rapidement l'organe de clearing afin que ce dernier puisse intégrer la comptabilisation des importations de fluides gazeux et des bilans massiques.



Installation solaire composée de plus de 500 m<sup>2</sup> de modules photovoltaïques réalisée par Agena SA sur le toit du collège du Fey, à Moudon.

# ECORECYCLAGE SA

*En fin d'exercice, la société a été récompensée par le Green Award 2019 de Biomasse Suisse pour son engagement et son travail remarquables effectués dans le domaine de la valorisation des déchets organiques*

Cette société basée à Lavigny dispose d'une unité de traitement des déchets verts et alimentaires. Une large part de cette matière est acheminée dans un digesteur pour produire du biogaz. L'ensemble des quantités prises en charge permet, par ailleurs, en fin de processus, une valorisation de ces déchets sous forme de compost solide ou liquide destiné à l'enrichissement des sols cultivables.

Le bilan des activités de l'exercice écoulé est positif. Les productions de biogaz et de compost sont en augmentation, tout comme les quantités de déchets organiques réceptionnées sur le site de Lavigny. Cette situation favorable découle notamment des nombreuses mesures mises en place par les communes afin de favoriser le recyclage des déchets verts et alimentaires. Près de 70 communes livrent leurs biodéchets à Ecorecyclage SA, soit l'équivalent de 40% de la population vaudoise, représentant environ 290'000 personnes.

Les quantités de déchets organiques collectées et traitées totalisent 32'348 tonnes, en augmentation de 3,5%, contre 31'265 tonnes l'exercice précédent. La production de biogaz a elle aussi évolué très favorablement durant l'exercice écoulé puisqu'elle est passée de 16'168'712 kWh à 16'435'545 kWh, soit une augmentation de l'ordre de 1,6%. Cette production de biogaz équivaut à environ 1'643'000 litres d'essence. En 2018, l'installation de méthanisation ou digesteur, a atteint une performance positive avec 1,13 kWh/kg au regard de 1,04 kWh/kg l'année précédente.

Ecorecyclage SA a réalisé un exercice 2018 – 2019 marqué par une hausse de ses produits d'exploitation et de ses marges. La société a pu effectuer les amortissements nécessaires et poursuivre son important plan d'investissements destiné à améliorer les performances de son usine, tout en augmentant aussi sa compatibilité avec son environnement direct, notamment au plan olfactif. Le résultat bénéficiaire a permis le versement d'un dividende de CHF 275'000.



Green Award de Biomasse reçu par Ecorecyclage SA au printemps 2019.

# AGENA SA

45

## *Près de 40 ans d'expertise dans les installations solaires photovoltaïques et thermiques*

Cette société est spécialisée principalement dans la pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, installations devenues quasiment incontournables dans le secteur de la construction.

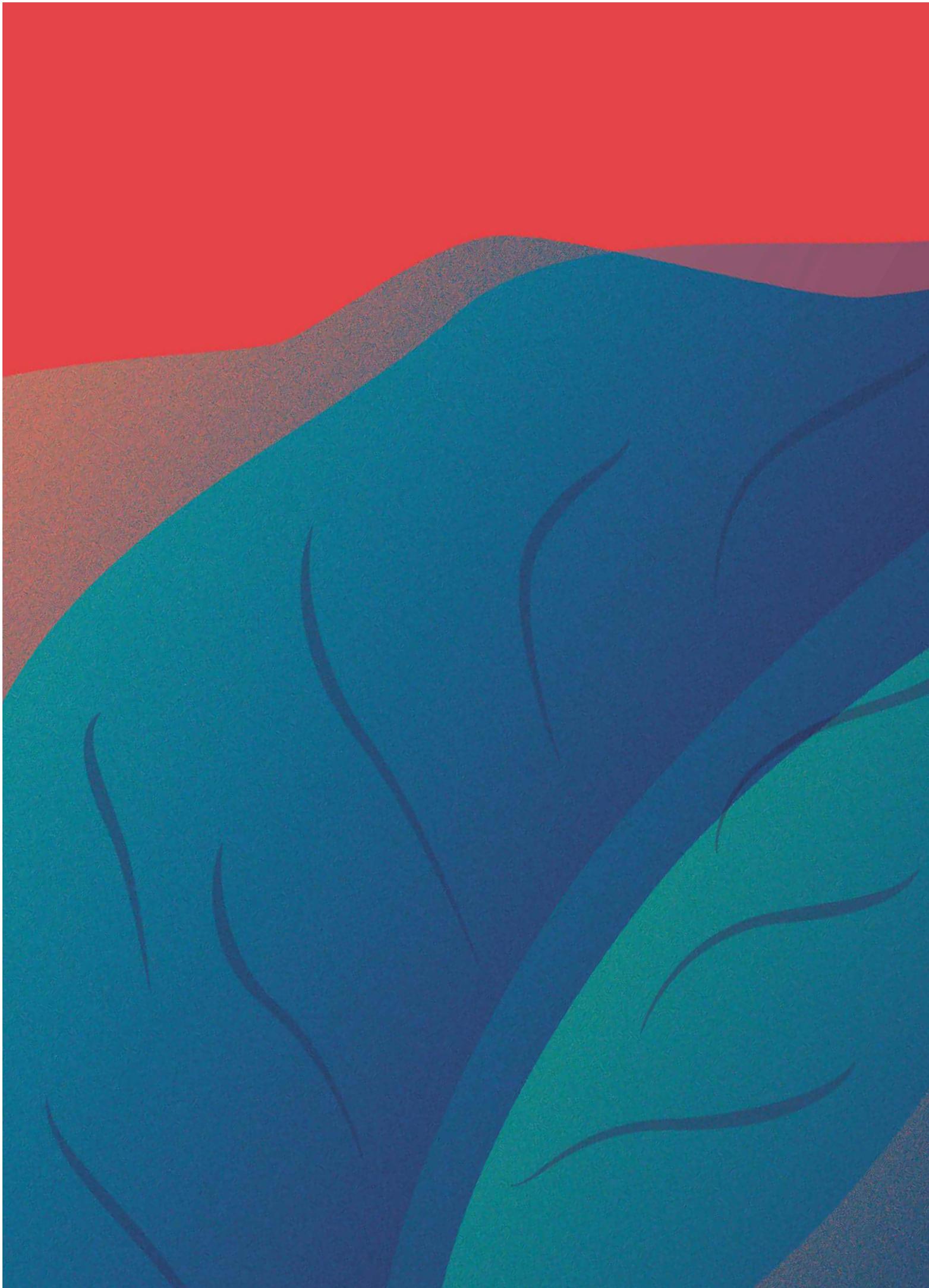
L'exercice 2018-2019 de la société est globalement satisfaisant malgré la modification de l'environnement de travail, suite à l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie (LEne). Cette dernière a eu pour conséquence la diminution progressive des incitations financières en faveur des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier, mesure difficilement compréhensible dans le contexte de la transition énergétique, prônée par le même législateur ! Cette tendance génère peu à peu un intérêt décroissant de la part de certains investisseurs, à l'exception des nouvelles constructions qui doivent obligatoirement être équipées d'installations productrices d'énergies renouvelables.

La réduction progressive des prix de revient des matériaux entraîne une baisse correspondante des productions d'exploitation et des marques unitaires, ce qui contraint Agena SA à adapter en permanence ses offres commerciales. Le secteur des panneaux thermiques a accusé des résultats en baisse par rapport à l'exercice précédent. La tendance est toutefois généralisée, puisque le marché suisse des panneaux thermiques dans son ensemble enregistre une diminution. Le domaine du photovoltaïque a, quant à lui, connu une croissance de presque 15% par rapport aux douze mois de l'exercice 2017-2018.

La période sous revue est caractérisée par une bonne performance financière, affichant des produits d'exploitation et des résultats en hausse. Cette situation a permis à Agena SA de verser un dividende de CHF 870'000, en augmentation par rapport à celui versé au terme de l'exercice précédent.



Installation solaire photovoltaïque de plus de 4'000 m<sup>2</sup> réalisée par Agena SA sur le toit de Speedwings, à Payerne. La production électrique équivaut à la consommation moyenne annuelle de près de 230 ménages.



The image features a vibrant red background. On the left side, there are several overlapping, layered shapes in shades of blue and teal, creating a sense of depth and movement. The shapes are smooth and curved, resembling stylized waves or architectural forms. The text 'TECHNIQUES DU BÂTIMENT' is centered in the lower half of the image, overlaid on the blue shapes.

# TECHNIQUES DU BÂTIMENT

# TECHNIQUES DU BÂTIMENT ET PRESTATIONS DE SERVICES

---

*Les artisans collaborent étroitement à la réalisation des installations sanitaires, de chauffage et de ventilation dans le cadre de projets d'envergure, comme le bâtiment SILO, à Renens*

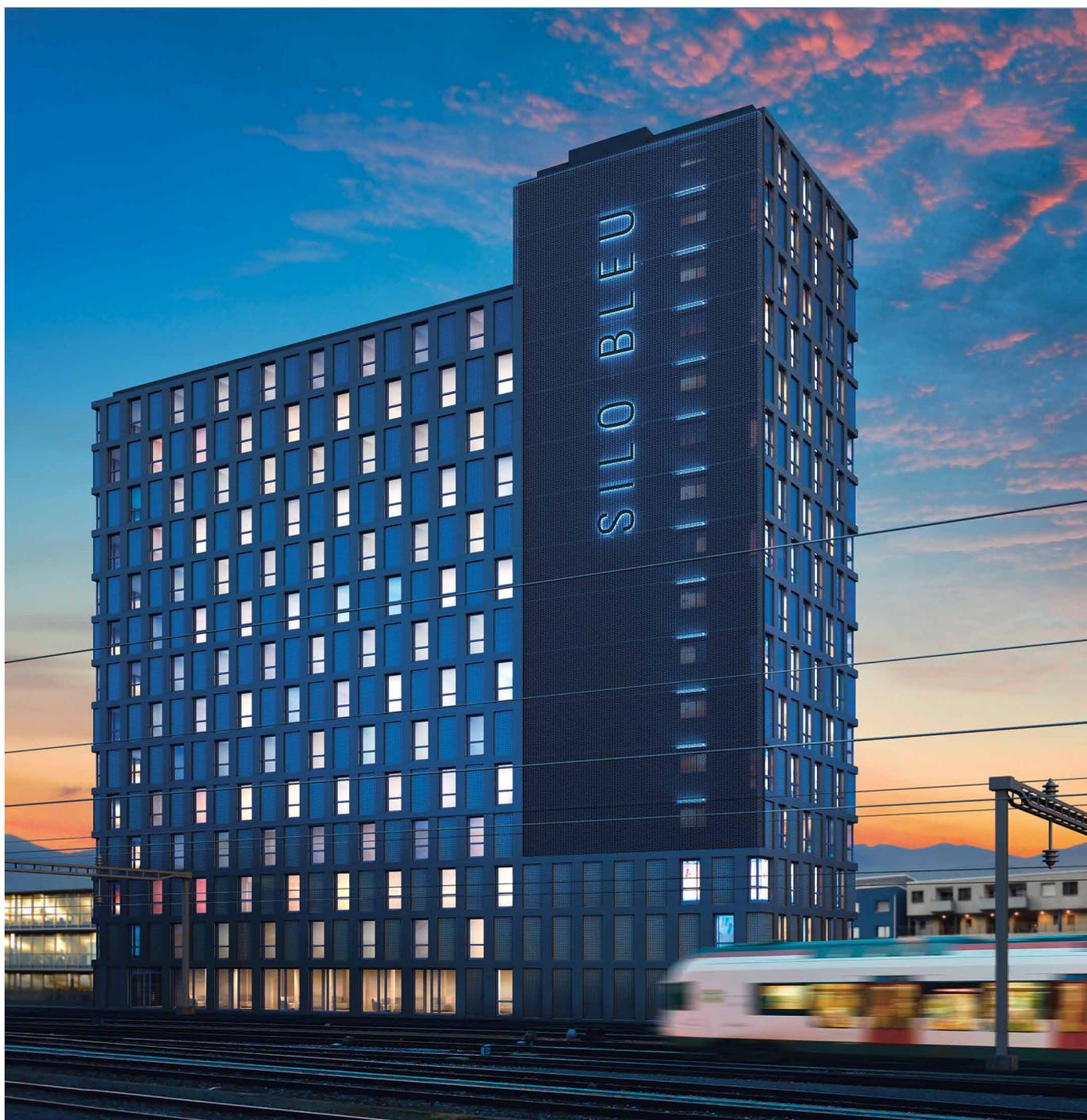
---

Au cours de la période sous revue, l'environnement économique dans le canton de Vaud est resté globalement favorable alors que le secteur de la construction a connu une évolution contrastée. L'année 2018 s'est terminée sur un sentiment morose dans ce secteur d'activités. Les entrepreneurs du gros œuvre comme leurs confrères du second œuvre et de la technique du bâtiment perçoivent une dégradation de leurs affaires, qui restent toutefois globalement positives.

La situation varie beaucoup selon le type d'activités. Ainsi, les entrepreneurs actifs dans la rénovation et à l'intérieur des constructions appréhendent moins la conjoncture actuelle que dans les autres secteurs. De manière globale, les entrées de commandes pour les mois à venir devraient repartir à la hausse, tout comme le nombre d'employés. Si le volume de travail est estimé suffisant, les prix, quant à eux, restent toujours sous forte pression.

Dans le secteur de l'immobilier, l'année 2018 a surtout été marquée par la progression, légère toutefois, du taux de vacance des logements, en particulier pour les appartements en propriété. Ces derniers affichaient un taux de vacance de 0,94% au mois de juin 2018, qui s'inscrit à un sommet depuis 2009. Les répercussions tardives de l'initiative sur les résidences secondaires et de la forte appréciation du franc, qui ont surtout dissuadé les acheteurs étrangers, restent la principale cause de la progression des taux de vacance. Les prix restent toutefois orientés à la hausse grâce aux conditions-cadres favorables. Le contexte du marché devrait ainsi rester positif en 2019 grâce aux taux d'intérêts hypothécaires toujours très bas.

Pour les sociétés du groupe, le niveau général des résultats est favorable, avec toutefois des situations contrastées d'une société à l'autre. Au total, les résultats consolidés dans ce secteur atteignent CHF 47,5 millions, ce qui correspond à 20,7% du total des produits d'exploitation du groupe.



Les sociétés Joseph Diémand SA, Brauchli SA et Roos Ventilation SA ont contribué à la réalisation des installations sanitaires, de chauffage et de ventilation du bâtiment SILO, à Renens.

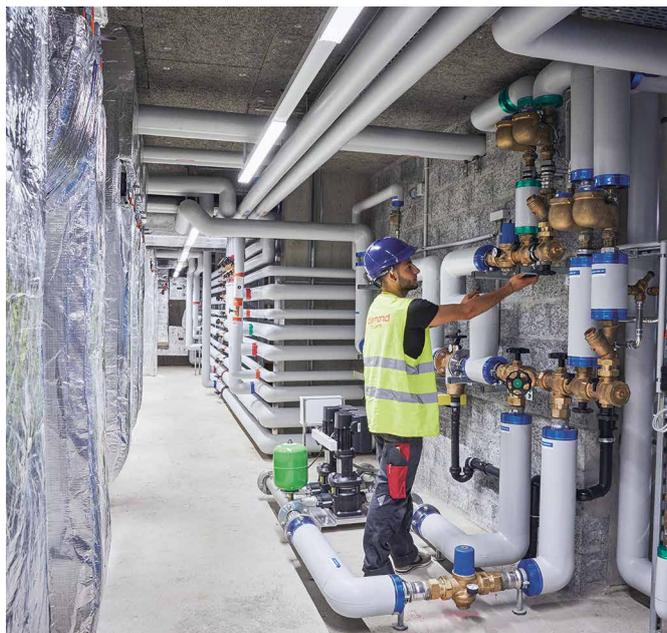
# JOSEPH DIÉMAND SA

*115 ans d'expérience dans le sanitaire*

Cette entreprise spécialisée dans les installations sanitaires est la plus importante du groupe en termes d'emplois, même si ses effectifs ont légèrement fléchi (-3%) lors de la période sous revue. Avec 121 collaboratrices et collaborateurs, Joseph Diémand SA dispose des capacités pour réaliser tous types de projets relatifs au transport de fluides.

Principalement active sur le territoire du canton de Vaud, Joseph Diémand SA déploie aussi des projets au-delà des frontières cantonales. Elle réalise des chantiers de toutes dimensions et dans tous types de construction, et se trouve régulièrement associée aux autres sociétés du groupe lors d'adjudications globalisées, notamment les sociétés Brauchli SA et Roos Ventilation SA.

Le total de ses produits d'exploitation est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent. Les marges, quant à elles, sont en repli du fait de la hausse des charges directes moins bien maîtrisées que lors de l'exercice 2017-2018, mais aussi en raison de quelques gros chantiers difficiles, ce qui conduit à des résultats en dessous de l'équilibre.



Installations sanitaires réalisées dans le bâtiment SILO.

# BRAUCHLI SA

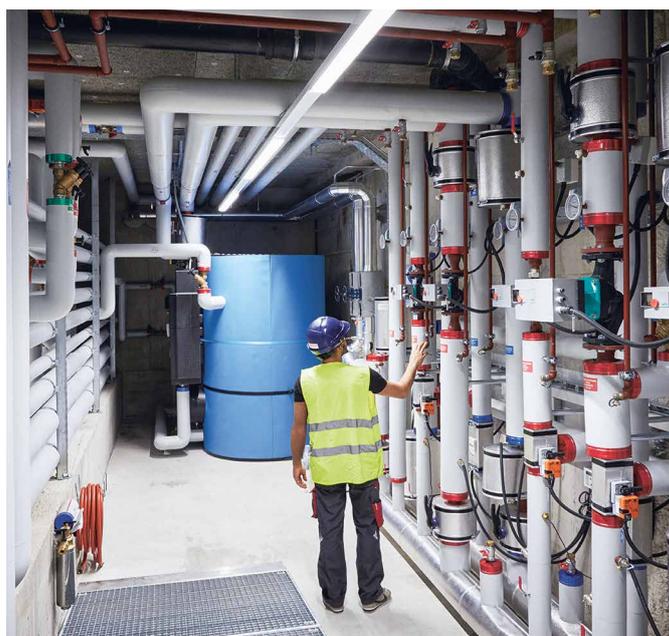
51

*L'expert des installations de chauffage complexes depuis plus de 70 ans*

Brauchli SA est l'un des leaders romands dans les installations de chauffage, d'équipements hydrauliques et de rafraîchissement. Cette société déploie ses activités principalement sur l'arc lémanique, y compris à Genève. Sa taille et son expérience lui permettent d'accepter des mandats d'envergure dans ces secteurs du bâtiment.

Possédant l'ensemble des compétences relatives à la conception, la construction et la maintenance, Brauchli SA propose une très large gamme de prestations, de la villa individuelle aux installations complexes et de grande dimension. Elle intervient aussi dans les applications fonctionnant au gaz naturel et aux énergies renouvelables sur la zone de desserte des sociétés de réseaux.

Au niveau de ses résultats, Brauchli SA enregistre une diminution de ses produits d'exploitation par rapport à l'exercice précédent. Les marges sont aussi en léger repli en raison de la hausse légère des charges directes. Cette situation a néanmoins permis à la société de servir un dividende de CHF 400'000, quasiment équivalent à la période précédente.



Nouvelles installations de chauffage dans les sous-sols du bâtiment SILO, à Renens.

# ROOS VENTILATION SA

*Plus de 30 ans de savoir-faire dans les domaines  
de la ventilation-climatisation*

Au cours de l'exercice sous revue, Roos Ventilation SA, spécialisée dans la conception, la fourniture et la pose d'installations de ventilation, de climatisation et de rafraîchissement, a pu concevoir et réaliser de nombreux projets, grâce à ses équipes du bureau technique et du montage. Sur certains chantiers, elle a apporté son concours aux sociétés Brauchli SA et Joseph Diémand SA pour compléter les offres dans les secteurs du chauffage et du sanitaire.

Au niveau des performances, la société termine l'exercice sur des résultats juste équilibrés et montre des signes de reprise encourageants. Les produits d'exploitation, en particulier, affichent une hausse de 50% par rapport à l'exercice 2017 - 2018, due à un net rebond des commandes.



Nouvelles installations de ventilation et de rafraîchissement réalisées dans le quartier des Cèdres, à Chavannes-près-Renens.

# TAXA SA

53

*Une expertise reconnue dans la maintenance des systèmes de chauffage depuis plus de 70 ans*

Taxa SA s'est spécialisée dans l'installation, le remplacement, l'entretien et le dépannage d'appareils de chauffage et de systèmes multi-énergies, ainsi que la révision, le contrôle et la remise en conformité de citernes. Elle dispose également de compétences dans certaines nouvelles technologies, comme les piles à combustible à gaz.

Sur le marché, elle se positionne de manière complémentaire aux activités de Brauchli SA avec laquelle elle collabore étroitement, ce qui a permis la mise en place de nombreuses synergies au niveau du marché et du déploiement de certains chantiers.

La société enregistre des produits d'exploitation et des résultats en retrait par rapport à l'exercice précédent. Les charges restent toutefois bien maîtrisées par Taxa SA. Elle a ainsi pu verser un dividende de CHF 54'000 à HOLDIGAZ SA.



Le contrôle et la maintenance des producteurs de chaleur sont des activités-clés de l'entreprise.

# ADRESSES

---

**Direction et siège social :**

**HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28

CH - 1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

[info@holdigaz.ch](mailto:info@holdigaz.ch)

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)

**ENERGIAPRO SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 800 429 429  
Fax +41 21 925 87 88  
info@energiapro.ch  
www.energiapro.ch

**COMPAGNIE INDUSTRIELLE  
ET COMMERCIALE DU GAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 21 925 87 87  
Fax +41 21 925 87 88  
info@holdigaz.ch  
www.holdigaz.ch

**SOCIÉTÉ DU GAZ  
DE LA PLAINE DU RHÔNE SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 21 925 87 87  
Fax +41 21 925 87 88  
info@holdigaz.ch  
www.holdigaz.ch

**COSVEGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28  
CH-1800 Vevey  
Tél. +41 800 402 403  
Fax +41 21 861 27 92  
info@cosvegaz.ch  
www.cosvegaz.ch

**JOSEPH DIÉMAND SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 101  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 620 01 00  
Fax +41 21 620 01 16  
info@diemand.ch  
www.diemand.ch

**BRAUCHLI SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 102  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 623 69 90  
Fax +41 21 620 01 16  
info@brauchli-sa.ch  
www.brauchli-sa.ch

**ROOS VENTILATION SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 103  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 925 83 80  
Fax +41 21 620 01 16  
info@roos-ventilation.ch  
www.roos-ventilation.ch

**TAXA SA**

Route de l'Industrie 2  
Case postale 50  
CH - 1072 Forel (Lavaux)  
Tél. +41 21 781 07 00  
Fax +41 21 781 07 18  
info@taxa.ch  
www.taxa.ch

**AGENA SA**

Chemin du Grand-Pré 1c  
CH - 1510 Moudon  
Tél. +41 21 905 26 56  
Fax +41 21 905 43 88  
agenad@agena-energies.ch  
www.agena-energies.ch

**ECORECYCLAGE SA**

Route du Vignoble 101  
CH - 1175 Lavigny  
Tél. +41 21 821 84 84  
Fax +41 21 808 58 25  
info@ecorecyclage.ch  
www.ecorecyclage.ch

**CORELLTECH SA**

Rue des Bosquets 33  
CH - 1800 Vevey  
Tél. +41 26 913 19 90  
Fax +41 26 913 19 28  
info@corelltech.ch  
www.corelltech.ch

## **IMPRESSUM**

### **Graphisme**

in18, graphisme & webdesign, Coralie Voïta-Busset

### **Crédits photographiques**

© in18/Maude Gyger : couverture et têtes de chapitres

© E. Fransdonk [www.emophoto.com](http://www.emophoto.com) : p. 5

© Images Vevey/Mathilda Olmi : p. 15

© Lelixir : p. 25

© HOLDIGAZ SA : pp. 19, 28, 30, 31, 32, 35 (bas), 44, 53

© Corelltech SA : p. 33

© ASIG : p. 35 (haut)

© Transitgas : p. 37

© Mathieu Gafsou : p. 38

© Dominique Luisier : p. 39

© Sébastien Agnetti : pp. 43, 45, 50, 51, 52

© Epure Architecture & Urbanisme SA et Proxiland Real Estate : p. 49

### **Photolithographie**

BBH Huther & Partners, David Bochud

### **Impression**

Genoud Entreprise d'arts graphiques SA

Achévé d'imprimer en août 2019





15<sup>e</sup> EXERCICE | 2018 – 2019

# HOLDIGAZ RAPPORT SUR LES COMPTES



# **HOLDIGAZ**

# **RAPPORT SUR LES COMPTES**

15° EXERCICE | 2018 – 2019



**03**

**COMPTES CONSOLIDÉS**

**23**

**COMPTES ANNUELS**

# COMPTES CONSOLIDÉS

---

**04 BILAN CONSOLIDÉ**

**06 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ**

**07 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

11 Notes sur le bilan

18 Notes sur le compte de résultat

**21 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	NOTES	AU 31.03.2019 CHF	AU 31.03.2018 CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		172'762'738	142'946'889
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
- envers des tiers	1	38'236'627	46'020'602
- envers des organes		-	17'014
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		5'213'190	3'421'260
- envers des organes		27'775	44'651
Stocks et prestations de services non encore facturées	2	13'717'115	12'695'931
Actifs de régularisation		12'783'486	14'049'853
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>242'740'931</b>	<b>219'196'210</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	3	135'975'125	128'040'784
Immobilisations corporelles	4	123'582'802	127'300'092
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>259'557'927</b>	<b>255'340'876</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>502'298'858</b>	<b>474'537'086</b>

<b>PASSIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	5	13'704'906	15'010'558
Autres dettes à court terme envers des tiers	6	5'346'998	5'128'272
Passifs de régularisation		11'294'119	14'666'365
Provisions à court terme	7	20'707'034	25'116'791
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>51'053'057</b>	<b>59'921'986</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	8		
- envers des tiers		6'345'253	6'563'053
- envers des organes		1'665'258	121'619
- envers des parties liées		27'236'842	27'236'842
Provisions à long terme	7	154'246'400	135'135'644
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>189'493'753</b>	<b>169'057'158</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>240'546'810</b>	<b>228'979'144</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	9		
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Actions propres		-5'512'733	-10'069'726
Réserves provenant de bénéfices cumulés		204'612'161	184'687'121
Bénéfice de l'exercice		21'945'137	30'034'820
Part des actionnaires minoritaires		20'207'483	20'405'727
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>261'752'048</b>	<b>245'557'942</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>502'298'858</b>	<b>474'537'086</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	NOTES	DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	10	228'819'318	227'102'123
Autres produits d'exploitation		357'900	447'348
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>229'177'218</b>	<b>227'549'471</b>
Charges de matériel et de prestations de tiers	11	-111'726'626	-105'975'608
Charges de personnel	12	-52'032'420	-49'281'867
Autres charges d'exploitation	13	-15'480'142	-12'732'621
<b>Résultat opérationnel (EBITDA)</b>		<b>49'938'030</b>	<b>59'559'375</b>
Amortissements et corrections de valeurs sur des postes de l'actif immobilisé	14	-21'000'620	-13'594'845
Constitution de provisions d'exploitation		-11'552'751	-23'969'954
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>-211'792'559</b>	<b>-205'554'895</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>17'384'659</b>	<b>21'994'576</b>
Produits financiers	15	12'854'512	13'819'779
Charges financières		-576'836	-375'931
Produits hors exploitation	16	1'430'310	1'566'980
Charges hors exploitation		-81'593	-110'409
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	17	5'134'393	3'954'153
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	18	-110'376	-42'607
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>36'035'069</b>	<b>40'806'541</b>
Impôts et prestations conventionnelles aux communes concédantes	19	-11'894'176	-8'383'344
<b>RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>24'140'893</b>	<b>32'423'197</b>
Part des actionnaires minoritaires		-2'195'756	-2'388'377
<b>BÉNÉFICE DU GROUPE</b>		<b>21'945'137</b>	<b>30'034'820</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

7

## PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

HOLDIGAZ SA, société mère dont le capital-actions est de CHF 20'500'000 réparti en 2'050'000 actions nominatives de CHF 10, détient les participations ci-contre :

PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES SELON LA MÉTHODE DE L'INTÉGRATION GLOBALE	CAPITAL-ACTIONS CHF	DÉTENTION AU 31.03.2019 %	DÉTENTION AU 31.03.2018 %
<b>Energiapro SA, Vevey</b> (fourniture d'énergie, anciennement Novogaz SA)	1'000'000	100	100
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (développement et gestion d'un réseau de distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (commerce d'appareils fonctionnant au gaz naturel et de produits innovants dans le domaine énergétique, anciennement Soleil Energie SA)	100'000	100	100
<b>Corelltech SA, Vevey<sup>1</sup></b> (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Prestations SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe, anciennement Holdigaz Services SA)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Production SA, Vevey</b> (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie, anciennement Holdigaz Management SA)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
<b>Swiss Gas Invest SA, Vevey</b> (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel)	3'800'000	52,63	52,63

1) Corelltech SA a été acquise pour un montant de CHF 1'752'625 au 1<sup>er</sup> avril 2017, sous la raison sociale de Corelltech Technologie Sàrl au capital social de CHF 20'000. Cette société a été transformée le 7 décembre 2017 en société anonyme et le capital-actions a été porté à CHF 200'000. Le goodwill d'acquisition de CHF 1'662'745 a été intégralement amorti dans l'exercice 2017-2018.

<b>PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES</b>	<b>CAPITAL- ACTIONS CHF</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2019 %</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2018 %</b>
<b>Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc<sup>1</sup></b>	<b>20'000</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	<b>120'000</b>	<b>50</b>	<b>50</b>
<b>Softcar SA, Fribourg<sup>2</sup></b> (développement, production et commercialisation de véhicules au gaz naturel à faible empreinte écologique)	<b>169'110</b>	<b>36</b>	<b>-</b>
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux)	<b>50'000</b>	<b>34</b>	<b>34</b>
<b>AGEPP SA, Lavey-Morcles</b> (développement des projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	<b>1'000'000</b>	<b>21,72</b>	<b>21,72</b>

1) Corelltech Service Sàrl a été acquise au 1<sup>er</sup> avril 2017 pour un montant de CHF 240'000. Les activités de cette société ont été intégrées dès cette date dans Corelltech SA et la procédure de liquidation a été entamée le 10 novembre 2017.

2) La participation de 36% dans Softcar SA a été acquise le 25 janvier 2019 pour un montant de CHF 3'599'834.

Au vu de l'absence actuelle de réelle activité économique et du caractère peu représentatif que Gazobois SA, Softcar SA, Petrosvibri SA et AGEPP SA auraient dans les comptes de groupe, ces sociétés n'ont pas été retenues dans la consolidation. Ces dernières, de même que Corelltech Service Sàrl en liquidation, sont présentées sous la rubrique *Immobilisations financières*.

## GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, le groupe saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

## PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

La date de clôture des comptes consolidés au 31 mars correspond à celle des comptes annuels des filiales. Les sociétés dont HOLDIGAZ SA détient le contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les relations internes sont éliminées.

## ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente des actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

**PRINCIPES D'ÉVALUATION**

Les actifs et passifs sont regroupés et évalués uniformément en respect des directives internes du groupe. De façon générale, la base d'évaluation est celle du coût historique. Les principales règles appliquées sont les suivantes :

**STOCKS**

Valeur d'acquisition ou de revient sous déduction d'abattements jugés nécessaires

**PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES**

Valeur vénale selon l'état d'avancement des travaux, sous déduction des états de situation facturés et d'éventuelles corrections de valeurs jugées nécessaires sur le solde ouvert

**AUTRES ACTIFS CIRCULANTS**

Valeur nominale, déduction faite le cas échéant de corrections de valeurs pour risques économiques

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Réseaux de gaz	Amortissement linéaire : 1,5 à 5% + amortissement extraordinaire
Installations industrielles	Amortissement linéaire : 3,2 à 15%
Immeubles : logements, parties commerciales et artisanales	Amortissement linéaire : 1 à 4% + amortissement linéaire : 25% des aménagements importants + amortissement direct des aménagements de moindre importance
Autres immobilisations corporelles	Achats de l'exercice amortis intégralement dès l'installation et/ou la mise en service

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**

Participations non consolidées et prêts	Valeur nominale, déduction faite le cas échéant des corrections de valeurs nécessaires
Titres détenus à long terme	Valeur d'acquisition ou valeur de marché si inférieure, à l'exception de quelques titres non significatifs entièrement amortis
Prêts à long terme	Valeur nominale, sous déduction des corrections de valeurs commandées par le principe de prudence

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

La charge de l'exercice au titre de contribution patronale se monte à CHF 3'950'465 (CHF 2'884'638 en 2017-2018) et la dette envers les institutions de prévoyance professionnelle, au 31 mars 2019, à CHF 124'894 (CHF 104'603 au 31 mars 2018).

	AU 31.03.2019 CHF	AU 31.03.2018 CHF
<b>ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>		
Envers des consortiums	2'307'846	520'205
Pour garanties en faveur de tiers	58'368	82'815
Dans le cadre d'acquisition de participations	350'000	350'000
<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'734'000	2'734'000

# NOTES SUR LE BILAN

11

<b>1 CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	39'724'515	47'872'422
Correction de valeur pour créances douteuses	-1'487'888	-1'851'820
<b>TOTAL</b>	<b>38'236'627</b>	<b>46'020'602</b>

Les *Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services* sont composées des montants dus par des tiers, provenant en majeure partie de la vente du gaz naturel.

<b>2 STOCKS ET PRESTATIONS DE SERVICES NON ENCORE FACTURÉES</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Stocks	2'421'799	2'677'080
Prestations de services non encore facturées	11'295'316	10'018'851
<b>TOTAL</b>	<b>13'717'115</b>	<b>12'695'931</b>

Les *Stocks* se composent des pièces nécessaires aux interventions à réaliser sur les réseaux et installations de gaz, ainsi que de tous les articles, appareils et toutes matières utiles aux différents secteurs d'activité des sociétés du groupe.

Les *Prestations de services non encore facturées* regroupent les travaux en cours de réalisation pour des tiers estimés avec prudence, déduction faite des acomptes facturés sur ces travaux, ainsi que la contre-valeur du gaz livré et non encore facturé.

<b>3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Participations non consolidées (voir p. 8)	4'183'529	583'695
Correction de valeur	-4'166'526	-566'693
Titres détenus à long terme	130'773'187	124'994'188
Correction de valeur	-7'910'070	-4'196'155
Prêts à long terme à des tiers	764'184	579'928
Correction de valeur	-92'046	-92'046
Prêts à long terme à des parties liées	12'391'500	6'706'500
Autres immobilisations financières	31'367	31'367
<b>TOTAL</b>	<b>135'975'125</b>	<b>128'040'784</b>

Les *Titres détenus à long terme* représentent les détentions de 15,6% du capital-actions de Gaznat SA, de 7,9% du capital-actions de FluxSwiss Sàrl et depuis l'exercice sous revue de 11,8% du capital-actions de Boostheat SA ainsi que, dans le cadre d'une participation croisée, la détention de 2,5% du capital-actions de Romande Energie Holding SA.

Les *Prêts à long terme à des parties liées* se composent d'un prêt à FluxSwiss Sàrl et d'un prêt convertible à Boostheat SA.

#### 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2017 – 2018									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting et en tiers-investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31.03.2017</b>	<b>40'266'388</b>	<b>15'969'280</b>	<b>72'128'120</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2'993'575</b>	<b>131'357'368</b>
Acquisitions/ investissements	5'605'531	1'449'801	559'249	362'818	606'156	370'402	470'510	93'058	<b>9'517'525</b>
Cession (valeur brute)			-4'775'131						<b>-4'775'131</b>
Conduites mises hors service ou remplacées	-1'117'366								<b>-1'117'366</b>
Amortissements	-6'323'219	-1'504'274	-1'681'672	-362'818	-606'156	-370'402	-470'510	-155'490	<b>-11'474'541</b>
Reprise d'amortissements			500'605						<b>500'605</b>
Reprise d'amortissements lors de cession			2'174'266						<b>2'174'266</b>
Reprise d'amortissements sur conduites mises hors service ou remplacées	1'117'366								<b>1'117'366</b>
<b>Valeur nette au 31.03.2018</b>	<b>39'548'700</b>	<b>15'914'807</b>	<b>68'905'437</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2'931'143</b>	<b>127'300'092</b>

2018 – 2019									
CHF	Réseaux de gaz	Installations industrielles	Immeubles et terrains	Installations de stockage, machines, outillage	Véhicules	Mobilier, machines de bureau, parc informatique	Compteurs et régulateurs de pression	Installations pour le contracting et en tiers- investisseur	TOTAL
<b>Valeur nette au 31.03.2018</b>	<b>39'548'700</b>	<b>15'914'807</b>	<b>68'905'437</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2'931'143</b>	<b>127'300'092</b>
Acquisitions/ investisse- ments	4'311'684	4'259'536	121'561	570'142	910'793	236'125	458'362	492'552	<b>11'360'755</b>
Cession (valeur brute)		-75'470	-2'269'419						<b>-2'344'889</b>
Conduites mises hors service ou remplacées	-2'345'288								<b>-2'345'288</b>
Amortisse- ments	-5'648'375	-1'803'178	-3'916'882	-570'140	-910'793	-236'121	-458'361	-132'924	<b>-13'676'774</b>
Reprise d'amortisse- ments									<b>-</b>
Reprise d'amortisse- ments lors de cession			943'618						<b>943'618</b>
Reprise d'amortisse- ments sur conduites mises hors service ou remplacées	2'345'288								<b>2'345'288</b>
<b>Valeur nette au 31.03.2019</b>	<b>38'212'009</b>	<b>18'295'695</b>	<b>63'784'315</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3'290'771</b>	<b>123'582'802</b>

<b>Réseaux de gaz</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Valeur brute des travaux en cours de réalisation	4'696'443	6'817'227
Valeur brute des conduites en service	286'911'507	282'824'327
Fonds d'amortissements	-253'395'941	-250'092'854
<b>Valeur nette</b>	<b>38'212'009</b>	<b>39'548'700</b>

Les investissements mentionnés sous cette rubrique représentent le coût des extensions et des améliorations apportées aux infrastructures de transport et de distribution du gaz naturel.

La politique d'amortissement extraordinaire des réseaux de gaz a été poursuivie afin de maintenir une position permettant de faire face aux contraintes d'un marché très concurrentiel, de l'énergie en général et de la distribution du gaz en particulier. Au 31 mars 2019, la valeur résiduelle des réseaux de transport et de distribution de Cosvegaz SA est de CHF 35'577'274 et de CHF 2'487'997 pour la Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, alors que, sous réserve des travaux en cours de réalisation, les réseaux de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA sont intégralement amortis.

<b>Installations industrielles</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Valeur brute	34'402'957	30'218'891
Fonds d'amortissements	-16'107'262	-14'304'084
<b>Valeur nette</b>	<b>18'295'695</b>	<b>15'914'807</b>

<b>Immeubles et terrains</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Valeur brute	80'031'372	82'179'230
Fonds d'amortissements	-16'247'057	-13'273'793
<b>Valeur nette</b>	<b>63'784'315</b>	<b>68'905'437</b>

Les terrains ne sont pas amortis.

**5 DETTES RÉSULTANT DE L'ACHAT DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES**

Ce poste comprend, pour une large part, des montants dus pour l'achat du gaz du mois de mars 2019, respectivement de mars 2018.

<b>6 AUTRES DETTES À COURT TERME ENVERS DES TIERS</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Avances et acomptes sur ventes et prestations de services non encore facturées	2'859'222	2'379'484
Autres dettes à court terme	2'487'776	2'748'788
<b>TOTAL</b>	<b>5'346'998</b>	<b>5'128'272</b>

<b>7 PROVISIONS À COURT ET À LONG TERMES</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz	25'340'827	26'066'325
Ouverture des marchés et Correctifs tarifaires	39'643'900	37'650'000
Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières	40'581'819	39'994'690
Mandats futurs de recherche et développement	15'048'137	15'228'175
Autres provisions	54'338'751	41'313'245
<b>TOTAL</b>	<b>174'953'434</b>	<b>160'252'435</b>

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

La provision pour *Fluctuations et indexations rétroactives de prix d'achat du gaz* est nécessaire pour faire face à de subites variations du prix d'achat ainsi qu'à des correctifs de prix touchant de façon rétroactive des achats d'exercices antérieurs. Elles s'inscrivent dans un climat de volatilité toujours très marqué lié au raccourcissement des termes des contrats d'approvisionnement.

La provision pour *Ouverture des marchés* est destinée à absorber les contraintes liées au nouveau modèle de calcul du timbre de transport du gaz et de ses effets sur les clients industriels. Toujours dans le but d'anticiper les pressions sur les paramètres tarifaires, elle a été complétée d'une provision pour *Correctifs tarifaires* liée, de façon plus large, à l'ensemble de la clientèle.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences croissantes liées à la protection de l'environnement et s'assurer une place de premier plan dans un marché global de l'énergie en très forte mutation, le groupe HOLDIGAZ a maintenu différentes dispositions qui visent à offrir des solutions alliant le gaz naturel à toute autre énergie renouvelable. De plus, le groupe s'est engagé lors de l'exercice 2017-2018 dans la géothermie profonde en participant au projet AGEPP à Lavey-Morcles. Les provisions pour *Énergies renouvelables et Nouvelles technologies gazières* assurent l'appui financier nécessaire à ces nouveaux domaines d'activité et ont bénéficié d'une dotation complémentaire de CHF 1'300'000.

La provision pour *Mandats futurs de recherche et développement* est destinée à supporter les coûts liés à la poursuite des investigations sur le site de Noville.

Les *Autres provisions* sont liées en grande partie aux autres domaines de l'activité gazière.

Les dissolutions de provisions non utilisées ont été enregistrées dans les *Produits exceptionnels, uniques ou hors période*.

**8 DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT**

Les dettes à long terme envers des tiers et des organes ont des échéances comprises entre un et cinq ans.  
Celles envers des parties liées ont des échéances de plus de cinq ans.

<b>9 CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2018 – 2019</b> CHF	<b>2017 – 2018</b> CHF
Capitaux propres au 01.04.2018 / 01.04.2017	245'557'942	216'413'472
Bénéfice de l'exercice	21'945'137	30'034'820
Dividende	-10'250'000	-8'200'000
Dividende sur propres actions détenues au moment du paiement du dividende	140'220	485'999
Variation des propres actions détenues	4'556'993	5'821'274
<b>Capitaux propres du groupe</b>	<b>261'950'292</b>	<b>244'555'565</b>
Variation de la part des actionnaires minoritaires	-198'244	1'002'377
<b>CAPITAUX PROPRES GLOBAUX AU 31.03.2019 / 31.03.2018</b>	<b>261'752'048</b>	<b>245'557'942</b>

# NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

<b>10 PRODUITS NETS DES VENTES DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES</b>	<b>2018 – 2019</b> CHF	<b>2017 – 2018</b> CHF
Ventes de gaz naturel	154'235'404	159'592'160
Autres prestations du secteur du Gaz	11'336'565	7'820'450
Prestations du secteur des Techniques du bâtiment	47'459'661	46'145'457
Prestations du secteur des Énergies renouvelables	15'787'688	13'544'056
<b>TOTAL</b>	<b>228'819'318</b>	<b>227'102'123</b>

Les *Ventes de gaz naturel* comprennent les produits relatifs à la vente du gaz et aux taxes mensuelles d'abonnements dans 162 communes du Chablais vaudois et valaisan, de la Riviera, de la Veveyse fribourgeoise, de la Broye et du Plateau vaudois. Les quantités de gaz vendues totalisent 1'502,0 GWh, soit un différentiel négatif de 7,6% par rapport à l'exercice précédent en raison des températures clémentes. Une hausse tarifaire de 4% en moyenne est par contre entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 2018, faisant suite à celle de 3% au cours de l'exercice 2017 – 2018.

Les *Autres prestations du secteur du Gaz* comprennent principalement les prestations facturées pour la réalisation d'installations de distribution de gaz et les ventes d'appareils fonctionnant au gaz naturel. Ces prestations ont été essentiellement fournies sur les réseaux desservis. Les activités de la société Corelltech SA sont également comprises dans ce poste. Celles-ci, ainsi que le secteur des *Techniques du bâtiment* (sanitaire, chauffage, ventilation) et celui des *Énergies renouvelables* (énergie solaire, gestion et valorisation des déchets) ont connu une activité couvrant la Suisse romande.

Des travaux internes, réalisés essentiellement pour des extensions, des rénovations de réseaux de gaz et des installations de stations de gaz naturel carburant (GNC) sont portés en augmentation des *Actifs immobilisés* pour CHF 4'688'774 (CHF 4'389'399 en 2017 – 2018).

## **11 CHARGES DE MATÉRIEL ET DE PRESTATIONS DE TIERS**

Ces charges comprennent le coût d'achat du gaz livré – dont le prix unitaire moyen pondéré a subi une augmentation de 13,5% –, le prix de revient de toutes les fournitures nécessaires à l'exécution des travaux d'installations, le prix de revient des appareils vendus, ainsi que le coût des prestations de tiers.

## **12 CHARGES DE PERSONNEL**

Ces frais sont composés des rémunérations payées au personnel, ainsi que des charges sociales patronales. La hausse enregistrée au cours de cet exercice provient essentiellement du secteur des *Techniques du bâtiment* qui a vu son volume travaillé augmenter et a dû avoir recours à de la main d'œuvre intérimaire, ainsi qu'à de la sous-traitance.

**13 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Ces autres charges regroupent les frais :

- d'entretien des infrastructures gazières
- d'entretien et de relevé des compteurs de gaz
- de fonctionnement des services d'exploitation
- de locaux
- de transport
- généraux d'administration

La hausse de ce poste s'explique par une réorganisation du groupe qui a entraîné un transfert des charges de matériel et de prestations de tiers vers les autres charges d'exploitation.

<b>14 AMORTISSEMENTS ET CORRECTIONS DE VALEURS SUR DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2018 – 2019</b> CHF	<b>2017 – 2018</b> CHF
Immobilisations financières (participations non consolidées/titres à long terme)	7'323'846	457'559
Goodwill	-	1'662'745
Immobilisations corporelles (voir note 4)	13'676'774	11'474'541
<b>TOTAL</b>	<b>21'000'620</b>	<b>13'594'845</b>

<b>15 PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2018 – 2019</b> CHF	<b>2017 – 2018</b> CHF
Bénéfice sur ventes de titres et d'actions propres	4'184'396	4'884'568
Dividendes des participations non consolidées	14'960	14'280
Autres produits financiers	8'655'156	8'920'931
<b>TOTAL</b>	<b>12'854'512</b>	<b>13'819'779</b>

Les *Autres produits financiers* comprennent les dividendes de titres détenus à long terme, dont celui à recevoir au 31 mars 2019 de Gaznat SA d'un montant de CHF 1'835'368 relatif à son exercice 2018 (en 2017–2018 : un montant à recevoir au 31 mars 2018 de CHF 1'584'467 relatif à l'exercice 2017), ainsi que des revenus de CHF 4'865'506 au titre de dividende et intérêts sur prêt provenant de FluxSwiss Sàrl (CHF 5'617'062 en 2017–2018).

Une rémunération pour garantie financière accordée à une société affiliée a également été enregistrée pour CHF 311'200 (CHF 311'200 en 2017–2018).

#### 16 PRODUITS HORS EXPLOITATION

Les produits hors exploitation sont constitués des loyers des locaux loués à des tiers pour CHF 1'995'703 (CHF 2'074'687 en 2017 – 2018) et de charges d'immeubles y relatives pour CHF 577'936 (CHF 507'707 en 2017 – 2018). L'exercice sous revue a également enregistré des produits divers pour CHF 12'543.

17 PRODUITS EXCEPTIONNELS	2018 – 2019 CHF	2017 – 2018 CHF
Bénéfice sur vente d'immeubles	3'132'197	1'271'155
Reprise d'amortissements sur immeuble	-	500'605
Dissolutions de provisions	1'392'678	713'031
Dissolutions de passifs de régularisation et de correctifs d'actifs	394'311	1'106'910
Autres produits exceptionnels	215'207	362'452
<b>TOTAL</b>	<b>5'134'393</b>	<b>3'954'153</b>

#### 18 CHARGES EXCEPTIONNELLES, UNIQUES OU HORS PÉRIODE

Il s'agit de diverses charges relatives à des exercices antérieurs.

19 IMPÔTS ET PRESTATIONS CONVENTIONNELLES AUX COMMUNES CONCÉDANTES	AU 31.03.2019 CHF	AU 31.03.2018 CHF
Impôts de l'exercice	3'832'605	8'383'344
Impôts des exercices précédents	8'061'571	-
<b>TOTAL</b>	<b>11'894'176</b>	<b>8'383'344</b>

Les impôts des exercices précédents comprennent des rattrapages fiscaux des exercices antérieurs. Les impôts de l'exercice bénéficient de l'entrée en vigueur de la RIE III vaudoise.

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (pages 4 à 20) de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2019.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une

appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mars 2019 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

### KPMG SA

**Jean-Marc Wicki**  
Expert-réviser agréé  
Réviser responsable

**Cécile Ginier**  
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 12 août 2019

**03**

**COMPTES CONSOLIDÉS**

**23**

**COMPTES ANNUELS**

# COMPTES ANNUELS

---

24 **BILAN**

26 **COMPTE DE RÉSULTAT**

27 **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE**

28 **ANNEXE**

33 **PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN**

34 **RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE HOLDIGAZ SA**

# BILAN

<b>ACTIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
Trésorerie		1'935'990	796'821
Trésorerie déposée auprès de participations	2.1	43'850'000	48'586'002
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des participations		13'441'686	508'000
Autres créances à court terme			
- envers des tiers		2'444'809	1'065'004
- envers des participations		48'677'999	28'756'498
Actifs de régularisation	2.2	26'124'502	21'747'462
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>136'474'986</b>	<b>101'459'787</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>			
Immobilisations financières	2.3	130'009'701	127'897'512
Participations	2.4	112'941'162	112'346'161
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>242'950'863</b>	<b>240'243'673</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>379'425'849</b>	<b>341'703'460</b>

<b>PASSIF</b>	NOTES	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services			
- envers des tiers		110'178	66'993
- envers des participations		262'462	508'000
Dettes à court terme portant intérêt envers des participations		45'583'931	39'917'344
Autres dettes à court terme			
- envers des tiers		230	99
- envers des participations		400'152	329'574
Trésorerie déposée par des participations	2.1	43'800'000	33'200'000
Passifs de régularisation		289'679	142'074
Provisions à court terme	2.5	7'333'689	10'712'800
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		<b>97'780'321</b>	<b>84'876'884</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>			
Dettes à long terme portant intérêt	2.6		
- envers des tiers		6'345'254	6'563'053
- envers des organes		1'665'258	121'619
Provisions à long terme	2.5	66'379'751	58'054'007
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		<b>74'390'263</b>	<b>64'738'679</b>
<b>TOTAL CAPITAUX ÉTRANGERS</b>		<b>172'170'584</b>	<b>149'615'563</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		20'500'000	20'500'000
Réserve légale générale issue du bénéfice		10'250'000	10'250'000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
- Réserves constituées en vertu des statuts et de décisions de l'Assemblée générale		151'374'546	140'874'546
- Bénéfice au bilan			
Report		9'923'297	10'108'381
Bénéfice de l'exercice		20'720'155	20'424'696
Actions propres	2.7	-5'512'733	-10'069'726
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>207'255'265</b>	<b>192'087'897</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>379'425'849</b>	<b>341'703'460</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF
Produits des participations	2.8	37'750'054	34'260'407
Produits financiers	2.9	9'098'445	9'450'323
Autres produits		147	432
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>46'848'646</b>	<b>43'711'162</b>
Achat de services à des entités du groupe		-10'021'520	-10'213'816
Charges financières		-370'630	-181'946
Autres charges		-1'495'144	-1'768'661
Correction de valeur sur immobilisations financières	2.10	-7'528'848	-2'390'184
Dotations aux provisions		-3'300'000	-8'400'000
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>-22'716'142</b>	<b>-22'954'607</b>
<b>RÉSULTAT AVANT PRODUITS EXCEPTIONNELS ET IMPÔTS</b>		<b>24'132'504</b>	<b>20'756'555</b>
Impôts directs	2.11	-3'412'349	-331'859
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>20'720'155</b>	<b>20'424'696</b>

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

27

	DU 01.04.2018 AU 31.03.2019 CHF	DU 01.04.2017 AU 31.03.2018 CHF
Bénéfice de l'exercice	20'720'155	20'424'696
Amortissements et corrections de valeurs sur l'actif immobilisé	7'528'848	2'390'184
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-12'933'686	-258'359
Variation des autres créances à court terme et des actifs de régularisation	-25'678'346	6'882'809
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	-202'353	305'038
Variation des autres dettes à court terme et des passifs de régularisation	218'314	155'317
Variation des provisions	4'946'633	2'066'863
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>-5'400'435</b>	<b>31'966'548</b>
Investissement dans des immobilisations financières	-19'420'172	-6'389'376
Cession d'immobilisations financières	9'184'134	1'604'053
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-10'236'038</b>	<b>-4'785'323</b>
Distribution de bénéfices aux actionnaires (dividendes)	-10'109'780	-7'714'001
Acquisition d'actions propres	-2'767'975	-2'016'219
Vente d'actions propres	7'324'968	7'837'493
Variation des liquidités résultant de dettes à court terme portant intérêt	5'666'587	-14'020'208
Entrées / sorties de liquidités résultant de dettes à long terme portant intérêt	1'325'840	-642'039
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>1'439'640</b>	<b>-16'554'974</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-14'196'833</b>	<b>10'626'251</b>
Justification :		
<b>Solde de trésorerie au 01.04</b>	<b>16'182'823</b>	<b>5'556'572</b>
Trésorerie déposée auprès de participations au 31.03	43'850'000	48'586'002
Trésorerie déposée par des participations au 31.03	-43'800'000	-33'200'000
Solde de trésorerie au 31.03	1'935'990	796'821
Soldes totaux de trésorerie au 31.03	1'985'990	16'182'823
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>-14'196'833</b>	<b>10'626'251</b>

# ANNEXE

## 1. PRINCIPES

### 1.1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions légales en vigueur (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principes d'évaluation appliqués, non prescrits par la loi, sont décrits ci-après. À cet égard, afin d'assurer sa prospérité à long terme, HOLDIGAZ SA saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

### 1.2 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres détenus à long terme sont évalués à la valeur d'acquisition ou au cours de clôture, si celui-ci est inférieur.

### 1.3 ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont comptabilisées à la date d'achat au coût d'acquisition. Par le passé, elles ont fait l'objet d'abattements de valeur présentant dès lors une valeur comptable inférieure à la valeur d'acquisition, portée en diminution des capitaux propres. Les éventuels gains ou pertes résultant de la revente d'actions propres sont saisis avec effet sur le compte de résultat.

## 2. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1 TRÉSORERIE DÉPOSÉE AUPRÈS DE / PAR DES PARTICIPATIONS	2018 – 2019 CHF	2017 – 2018 CHF
Soldes en faveur de HOLDIGAZ SA	43'850'000	48'586'002
Soldes en faveur de participations	-43'800'000	-33'200'002
<b>TOTAL</b>	<b>50'000</b>	<b>15'386'002</b>

Il s'agit d'avoirs disponibles, respectivement d'engagements payables sous 24 heures, sur simple réquisition du déposant auprès du dépositaire.

2.2 ACTIFS DE RÉGULARISATION	2018 – 2019 CHF	2017 – 2018 CHF
Dividendes à recevoir de participations et de titres détenus à long terme	25'939'368	21'394'967
Autres actifs de régularisation	185'134	352'495
<b>TOTAL</b>	<b>26'124'502</b>	<b>21'747'462</b>

Les dividendes à recevoir ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2018 – 2019 CHF	2017 – 2018 CHF
Titres détenus à long terme	42'656'675	38'877'675
Correction de valeur	-7'910'070	-4'196'155
Prêts à long terme à des tiers	586'148	390'299
Prêts à long terme à des participations	94'676'948	94'825'693
<b>TOTAL</b>	<b>130'009'701</b>	<b>127'897'512</b>

<b>2.4 ÉTAT DES PARTICIPATIONS</b>	<b>CAPITAL- ACTIONS CHF</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2019 %</b>	<b>DÉTENTION AU 31.03.2018 %</b>
<b>Energiapro SA, Vevey</b> (fourniture d'énergie, anciennement Novogaz SA)	1'000'000	100	100
<b>Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey</b> (distribution de gaz naturel)	10'500'000	100	100
<b>Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Cosvegaz SA, Cossonay</b> (distribution de gaz naturel)	10'000'000	100	100
<b>Joseph Diémand SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine sanitaire)	1'000'000	100	100
<b>Brauchli SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans le domaine du chauffage)	1'000'000	100	100
<b>Roos Ventilation SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines de la ventilation et de la climatisation)	300'000	100	100
<b>Taxa SA, Forel (Lavaux)</b> (prestations dans les domaines du chauffage et des appareils de combustion et de stockage)	300'000	100	100
<b>Ecorecyclage SA, Lavigny</b> (traitement des déchets et production de biogaz)	5'000'000	100	100
<b>Agena SA, Moudon</b> (installation d'appareils en relation avec l'énergie solaire)	200'000	100	100
<b>Novogaz SA, Vevey</b> (prestations dans le domaine de la production d'énergie à partir du gaz naturel, anciennement Soleil Energie SA, Vevey)	100'000	100	100
<b>Corelltech SA, Vevey</b> (analyse de réseaux et détection de fuites d'eau et de gaz)	200'000	100	100
<b>Corelltech Service Sàrl en liquidation, Broc</b>	20'000	100	100
<b>Holdigaz Immobilier SA, Vevey</b> (achat, vente et exploitation d'immeubles)	8'000'000	100	100
<b>Holdigaz Prestations SA, Vevey</b> (prestations de services aux sociétés du groupe, anciennement Holdigaz Services SA)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Production SA, Vevey</b> (prestations aux sociétés du groupe dans le domaine de l'énergie, anciennement Holdigaz Management SA)	100'000	100	100
<b>Holdigaz Trading SA, Vevey</b> (achat/vente d'énergie)	100'000	100	100
<b>Swiss Gas Invest SA, Vevey</b> (achat/vente de participations dans le domaine du gaz naturel) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 2,94%/2,94%	3'800'000	52,63	52,63
<b>Gazobois SA, Cossonay</b> (recherche dans le domaine de la production de gaz de bois)	120'000	50	50
<b>Softcar SA, Fribourg</b> (développement, production et commercialisation de véhicules au gaz naturel à faible empreinte écologique)	169'110	36	-
<b>Petrosvibri SA, Vevey</b> (recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux) Plus part indirecte au capital au travers de Gaznat SA 10,3%/10,3%	50'000	34	34
<b>AGEPP SA, Lavey-Morcles</b> (développement des projets de forage géothermique dans la région de Lavey)	1'000'000	21,72	21,72

## 2.5 PROVISIONS

Les provisions sont destinées à prendre en charge une part de risques inhérents aux contraintes des marchés dans lesquels sont actives les participations, ainsi que les risques liés à la diversification des affaires dans le domaine gazier.

## 2.6 STRUCTURE D'ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT

Les dettes ont une échéance entre un et cinq ans.

<b>2.7 ACTIONS PROPRES</b>	<b>2018 – 2019</b> Nombre d'actions nominatives	<b>2017 – 2018</b> Nombre d'actions nominatives
<b>Solde au 01.04</b>	<b>77'352</b>	<b>132'413</b>
Achats	13'358	10'246
Cessions	-56'268	-65'307
<b>SOLDE AU 31.03</b>	<b>34'442</b>	<b>77'352</b>

Les achats d'actions propres ont été réalisés au cours de l'exercice à un prix moyen par action de CHF 207 (CHF 197 en 2017 – 2018) et les ventes à un prix moyen par action de CHF 205 (CHF 194 en 2017 – 2018). La valeur comptable des propres actions détenues par HOLDIGAZ SA se monte à CHF 5'512'733 au 31 mars 2019 (CHF 10'069'726 au 31 mars 2018).

<b>2.8 PRODUITS DES PARTICIPATIONS</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Dividendes	24'118'960	19'824'780
Management fees	13'631'094	14'435'627
<b>TOTAL</b>	<b>37'750'054</b>	<b>34'260'407</b>

HOLDIGAZ SA a enregistré durant l'exercice sous revue des dividendes à recevoir de CHF 24'104'000 (CHF 19'810'500 en 2017 – 2018), qui ont été acceptés par les assemblées générales des sociétés concernées.

Les *Management fees* sont facturés par HOLDIGAZ SA aux sociétés opérationnelles du groupe en contrepartie des services administratifs rendus et de la gestion stratégique du groupe.

### 2.9 PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers comprennent les revenus d'intérêts sur les prêts à des participations ainsi que les dividendes reçus des titres détenus à long terme.

<b>2.10 CORRECTION DE VALEUR SUR IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Ajustement de valeur sur des immobilisations financières	3'713'915	-
Ajustement de valeur sur des participations	3'814'933	2'390'184
<b>TOTAL</b>	<b>7'528'848</b>	<b>2'390'184</b>

<b>2.11 IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Impôts de l'exercice	485'142	331'859
Impôts des exercices précédents	2'927'207	-
<b>TOTAL</b>	<b>3'412'349</b>	<b>331'859</b>

### 3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### 3.1 EMPLOIS À PLEIN TEMPS

HOLDIGAZ SA n'emploie aucun personnel.

<b>3.2 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
<b>CAUTIONNEMENTS ET OBLIGATIONS DE GARANTIE</b>		
Cautionnements en faveur de sociétés du groupe	3'300'000	3'300'000
Garanties en faveur de tiers	58'368	82'815

<b>PRÊT SUBORDONNÉ</b>		
Engagement de prêt subordonné à une société affiliée	2'734'000	2'734'000

<b>ENGAGEMENT DE PAIEMENT</b>		
Engagement de paiement conditionnel dans le cadre d'acquisition de participations	350'000	350'000

<b>3.3 HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Prestations de révision	38'700	27'600

<b>3.4 LIMITATION DE LIBRE DISPOSITION D'ACTIF</b>	<b>AU 31.03.2019</b> CHF	<b>AU 31.03.2018</b> CHF
Montant de trésorerie bloqué en faveur de déposants	43'800'000	33'200'000

# PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE AU BILAN

33

BÉNÉFICE AU BILAN	CHF
Bénéfice reporté	9'923'297
Bénéfice de l'exercice	20'720'155
<b>BÉNÉFICE AU BILAN</b>	<b>30'643'452</b>

Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice au bilan sur les bases suivantes :

Dividende CHF 5 par action	10'250'000
Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice	10'500'000
Report à nouveau	9'893'452
<b>TOTAL</b>	<b>30'643'452</b>

Nos remerciements s'adressent aux directions des sociétés opérationnelles ainsi qu'à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du groupe pour leur engagement. Leur travail efficace au service de nos sociétés contribue de manière déterminante aux bons résultats de l'exercice.



**Philippe Petitpierre**  
Président et administrateur-délégué



**Fernand Mariétan**  
Vice-président

Vevey, le 4 juillet 2019

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE HOLDIGAZ SA

## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 24 à 33) de HOLDIGAZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 mars 2019.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une

appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### KPMG SA

**Jean-Marc Wicki**  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**Cécile Ginier**  
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 12 août 2019



**HOLDIGAZ SA**

Avenue Général-Guisan 28

CH-1800 Vevey

Tél. +41 21 925 87 87

Fax +41 21 925 87 88

[info@holdigaz.ch](mailto:info@holdigaz.ch)

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)